BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1710-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

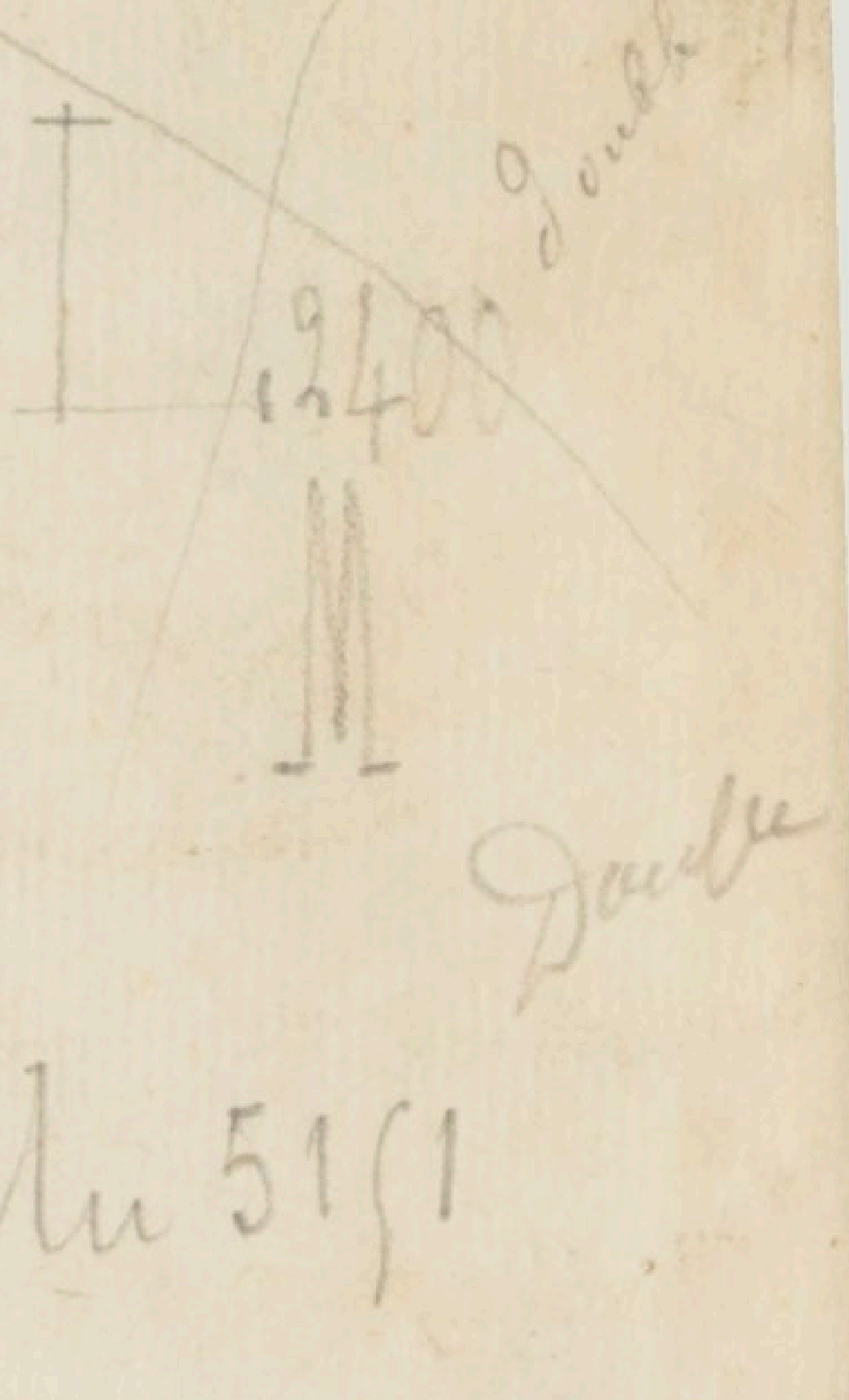
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu



(451)



Uu 5151

MERCURE GALANT.



A PARIS,

M. DCCX.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F****

Mois

de Septembre & Octobre,

1710.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la ruë du Foin, du côté de la ruë Saint Jacques.

MERCURE GALANT.

IL n'y a gueres de mot plus équivoque que le mot de *Reüssir*, les Auteurs l'expliquent d'une façon, le Public d'une autre. Je ne diray donc point que mon premier volume ait reüssi, je di-

ray seulement qu'il a esté promptement debité, beaucoup lû, bien reçu & bien critiqué.

J'ay reçu avec docilité plusieurs avis sur la forme qu'on souhaiteroit à un Journal, & dans ces differens avis on m'en donne des idées aussi differentes que celles du Dieu Mercure le sont dans la Fable. Il faudroit que mon Mercure fût un Prothée; non pour écha-

per aux prises de la critique, cela ne se peut ; mais pour prendre entre les mains de chaque Lecteur une forme convenable à l'idée qu'il s'en est faite.

S'il s'agissoit icy d'un Poëme dont les regles autorisées ne peuvent plus estre arbitraires, on pouroit me juger, & je pourois me deffendre en citant Aristote ; mais Aristote n'a point donné

de Regles pour le Mercure Galant, & comme il n'y a point là dessus de Regles generalement reçues, chacun en fait à sa fantaisie, & chacun croit que le Mercure doit estre tel qu'il voudroit qu'il fût.

Si on ne suivoit les conseils de personne, on écriroit fort mal; mais en suivant les conseils de tout le monde, on seroit réduit à n'écrire point du

tout. C'eſt la Fable de l'Aſne, où le Meuſnier & ſon fils ſuivent les avis de tous les paſſans. Le pere le doit céder au fils; le fils doit le céder au pere : tous deux deſſus, c'eſt le ſurcharger. Il ne faut point aller à pied quand on a un Aſne, ni monter deſſus de peur de le fatiguer ; le porter ſur ſes épaules, c'eſt une folie ; je concluë rois de là qu'il ne faut

point avoir d'Asne.

J'ay consulté le Public dans mon premier Volume, & je profiteray dans le second des avis que je me suis attirez en les demandant sincerement. Je profiteray même de quelques-uns où j'ay entrevû un peu de malignité. Par exemple, j'abregeray cette espece de Preface pour contenter celuy dont la Lettre anonime contient sept ou huit pages à peu

prés dans ce ſtile.

Vous nous fatiguez par vos digreſſions frequentes; vous n'y parlez que de voſtre Livre & de vous, &c.

Il s'eſt trop preſſé de blâmer un ſtile de Preface dans un premier Volume que j'ay déclaré moy-même, n'eſtre que la Preface des autres; il devoit attendre: je ſerois peut eſtre tombé une ſe-

conde fois dans le même deffaut, & il auroit eü le plaiſir de le condamner avec raiſon : de peur d'avoir tort moy, je vais finir cette digreſſion, & je ne parleray plus de mon Livre, ni de moy, que quand j'en auray bien envie.

On m'a donné un autre conſeil ; mais celuy-là eſt un conſeil d'amy ; je le ſuivray avec plaiſir, c'eſt d'imiter autant que

je pouray l'ancien Mercure ; c'eſt-à-dire l'ancien tres-ancien, du temps d'Henry IV. qui avoit pour titre *Mercure François*, l'on y trouvoit toutes ſortes d'Actes publics, des Arreſts, des Edits, des Plaidoyers; en un mot les Extraits des piéces les plus authentiques. Ce Mercure qui eſtoit peu eſtimé il y à cent ans, a neanmoins fourny des me-

moires aux meilleurs Hiſtoriens de noſtre ſiécle, je l'imiteray pour eſtre utile aux Hiſtoriens qui écriront dans les ſiécles ſuivants.

EXTRAIT

D'un Procés qui ſe pourſuit au Conſeil.

Roman, Gondol, & Lati, tous trois Officiers Mariniers du Département de Toulon, s'embarquerent à

Marſeille ſur un Vaiſſeau Marchand.

En faiſant route vers le Havre de Grace ils furent attaquez & pris par un Vaiſſeau de Guerre Anglois qui les conduiſit à Baſton ; ils y reſterent quelque temps gardez à vuë.

Le 20. Decembre 1709. on les embarqua dans un autre Vaiſſeau Marchand qui partoit pour Londres, ou bien il s'y embarquérent de leur bon gré, car c'eſt là l'un des points que les Avocats ſe diſputent. Le fait

dont ils conviennent tous, c'eſt qu'il y avoit ſur le Vaiſſeau dont il s'agit huit Anglois, ſçavoir le Capitaine, un Capitaine paſſager, un Pilote & cinq Matelots.

Nos trois priſonniers conſpirérent la mort des deux Capitaines & du Pilote, chacun deux ſe chargea de tuer ſon homme; tous trois réüſſirent, & les cinq Matelots voyant leurs Chefs morts, ſe ſoumirent à nos trois François qui ſe trouverent enfin maiſtres du Vaiſſeau Anglois.

Avant que d'achever le recit du fait on pouroit faire une premiere queſtion curieuſe ſur l'action de ces trois François : Eſt-elle louable ou blâmable ?

S'ils avoient eſté priſonniers ſur leur parole, leur action ſeroit ſans doute un crime énorme.

S'ils ſont priſonniers forcez & mal-traitez, l'action change de nature : celuy qui traite

cruellement un prisonnier le met en droit de tenter jusqu'aux voyes cruelles pour se délivrer.

On leur allegue qu'ils n'étoient point du tout prisonniers en cette occasion, s'estant engagez & embarquez de bonne volonté, & qu'étant à la solde & même à la table du Capitaine, leur entreprise a esté une trahison.

Ils prétendent que tel-

les circonſtances peuvent ſe rencontrer dans pareille entrepriſe, *quelle ne ſeroit pas indigne d'un Heros.* La queſtion eſt donc de ſçavoir ſi l'action eſt heroïque ou criminelle.

J'appuye beaucoup ſur cette premiere queſtion, car il me paroiſt que c'eſt le principal fondement de celle que je vais expliquer en continuant le recit du fait.

Ce fut le 10. de Janvier 1710, que ces trois François se rendirent maîtres du Vaisseau. Ils faisoient route vers la France lors qu'ils rencontrerent à la hauteur des Sorlingues un Armateur de Roscoff, Armateur François, qui voyant un Vaisseau de la Fabrique Angloise, s'en réjoüit comme d'une capture qu'il pouvoit faire.

Nos François de leur costé se réjoüirent à l'aspect du Vaisseau François, dont ils esperoient du secours, &

se laissant aborder, se declarerent François & amis de l'Armateur. Mais l'Armateur voulut toujoûrs qu'ils fussent ennemis & Anglois comme leur Vaisseau qu'il vouloit gagner ; en un mot il s'en empara & jetta à terre les François qui s'en étoient emparez sur les Anglois.

La grande question c'est de sçavoir à qui doit appartenir ce Vaisseau. On a déja jugé par provision qu'il n'appartenoit a pas un d'eux, parce que l'Armateur n'ayant pas droit de con-

querir sur les François, sa Commission d'Armateur est nulle à leur égard, & que les François n'ayant point du tout de Commission n'ont pû le conquerir sur les Anglois.

C'est pour revenir contre ce Jugement de l'Amirauté que les trois François ont presenté Requeste, au Conseil. Ils prétendent que le Vaisseau leur apartient par *le droit des gens comme le prix d'une action legitime & glorieuse.* Ainsi, selon eux-mesmes la question se réduit

à ſçavoir s'ils ont tué & conquis de bonne guerre, car mauvaiſe guerre ne peut jamais établir qu'un mauvais droit.

NOUVELLES.

Lettre de Lerida du 26. Aouſt.

Je ne doute pas, Monſieur, que vous n'ayez vû quelque Relation du combat donné le 20 de ce mois entre l'Armée du Roy & celle de l'Archiduc; mais je doute que vous en ayez

vû de plus veritable & mieux circonſtanciée que celle que je me donne l'honneur de vous envoyer.

Le 19 l'Armée du Roy étant campée prés de Saragoſſe, & celle des ennemis en deça de la Chartreuſe, Monſieur le Marquis de Bay alla les reconnoitre pendant que Sa Majeſté fit avancer toute l'Armée qui paſſa la nuit en bataille, ainſi que celle des ennnemis.

Le combat commença le lendemain matin par une canonade qui dura depuis ſix heures juſqu'à prés de midy que les troupes

vinrent aux mains.

Les ennemis ayant renforcé leur aîle gauche de la plus grande partie de leur Cavalerie, voulurent d'abord prendre en flanc la droite de l'Armée du Roy, qui estoit commandée par Messieurs de Amezaga & Maboni. Mais les Gardes du Corps & les Dragons les chargerent avec tant de vigueur, qu'ils en firent un grand carnage & pousserent le reste jusqu'à l'Ebre, où il s'en noya un grand nombre.

Le reste de la Cavalerie de la droite aprés avoir achevé de

défaire la premiere ligne des Ennemis, fut arrestée & mise en desordre par leur seconde ligne, sans que Monsieur le Marquis de Bay, qui s'y porta promptement, pust la rallier à cause qu'elle fut mal soustenuë par l'Infanterie dont la plusspart des Soldats estoient nouvellement levez.

Ce General envoya en même temps ordre à Don Joseph de Armendariz & à Don Pedro Ronquillo qui commandoient la gauche de la premiere Ligne de le venir joindre avec toute leur Cavalerie, à la reser-

ve

ve de huit Escadrons ; & à Monsieur le Comte de Mero-de & à Monsieur le Marquis de Lançarotte, qui commandoient la seconde Ligne, de prendre les Postes de Messieurs de Armendariz & Ronquillo.

Dés qu'ils furent arrivez ils chargerent si vigoureusement les Ennemis qu'ils les firent plier ; mais le desordre de nostre seconde Ligne de la droite estoit si grand qu'ils ne purent faire une seconde charge.

Monsieur le Comte de Mero-de & Monsieur le Marquis de Lançarotte s'avancerent avec

la ſeconde Ligne de la gauche qu'ils commandoient ; mais s'eſtant apperçus que les Ennemis avoient détaché de leur droite trois Bataillons pour prendre en flanc les Gardes Wallonnes qui eſtoient à la teſte de la premiere Ligne de la gauche, Monſieur le Marquis de Lançarotte marcha à eux avec deux Eſcadrons, & les défit entierement.

Il alla enſuite rejoindre le reſte de la Cavalerie & trois Bataillons, & marcha avec Monſieur le Comte de Merode pour charger une ſeconde fois,

mais les Ennemis ayant déta-
ché dix Escadrons & plusieurs
Bataillons pour les enveloper,
ils furent obligez de se retirer
en couvrant deux Bataillons
des Gardes Walonnes qui se
posterent sur les hauteurs de la
Guerba.

La Brigade de Rupelmonde
arresta les Ennemis, & ne fit
sa retraite qu'à la fin de la Ba-
taille, aprés laquelle elle se re-
tira sans estre poursuivie, non
plus que le reste de l'Armée,
dont la plus grande partie se
rassembla à Tudela avec Mon-
sieur le Marquis de Bay, &

une partie à Daroca avec Monsieur le Duc de Pratameno.

Les Ennemis sont demeurez maistres du Champ de Bataille, mais cette Victoire leur a coûté cher ; leur Infanterie ayant d'abord esté fort mal-traitée par le canon; leur aîle gauche ayant esté deffaite, & à laquelle on a pris cinq Etendarts, & ensuite plusieurs autres Bataillons ausquels on a enlevé quatre Drapeaux.

On n'a encore pû sçavoir le nombre des morts de l'Armée du Roy, parce qu'il revient tous les jours des gens qu'on avoit

eru tuez ou faits Prisonniers. On n'a perdu d'Officiers de consideration que Monsieur le Duc d'Havré, qui fut tué d'un coup de canon avant que l'action fut tout à fait engagée.

Les Habitans de Saragosse ont donné des marques de leur zele au Roy en fournissant à son Armée du pain, du vin, & de la viande pendant trois jours.

Nostre Garnison a enlevé aux Ennemis un Convoy de cinquante Chariots de vivres & de munitions; & quarante mil écus en especes qui estoient des-

tinez pour payer leurs Trou-pes. Je ſuis, &c.

Les Ennemis commencerent à inveſtir Bethune le 15 Juillet, ce qui fut achevé le 18 au ſoir.

La tranchée fut ouverte la nuit du 23. au 24., les Bateries commencerent à tirer le 30. Le 28 Aouſt les Aſſiegez battirent la Chamade, & la capitulation fut reglée le 29. en 28. articles conforme à celle de Douay.

Le 31. la Garniſon ſortit au nombre de 1500. hom-

mes, outre 700. malades & blessez, & fut conduite à S. Omer.

Mr le Juge, l'un des Fermiers Generaux de sa Majesté, mourut le 15. Aoust.

Messire Robert Aubery, Seigneur d'Andilly, qui avoit esté reçu Maistre des Comptes en 1655. mourut le 23. Aoust. Il estoit honoraire.

Mre Louis Anne Aubery, Docteur de Sorbonne Prieur Delcampe, & de S. Sauveur de Lomine, mourut le lendemain, il estoit de la mê-

me famille que le precedent.

Dame Charlotte de Besançon est morte dans ses Terres prés de Verneuil, âgée de 44. ans. Elle estoit fille de Mre Charles de Besançon, Seigneur de Courcelles, Baron de Bazoche, Vicomte de Neuf-Chastel &c. & de Jeanne de Vanboringar, elle avoit épousé Mre Gabriel de Laval la Faigne, Seigneur de Montigny, &c. neveu de François de Laval, mort Evêque de Quebec, de la branche aînée de Laval Bois-Dauphin.

Il ne reſte plus du nom de Beſançon que Mᵉ la Princeſſe de Courtenay, fille de Mre Bernard Beſançon du Pleſſis Beſançon, Lieutenant General des Armées du Roy & Gouverneur d'Auſſonne, & Ambaſſadeur de S. M. à Veniſe. Il eſtoit frere de Mre Charles de Beſançon, Seigneur de Courcelles, Lieutenant & Commiſſaire General des Armées du Roy, Intendant en Touraine & en Champagne.

De luy ſont ſorties Dame Elizabeth Jacqueline de

Besançon, & Dame Anne Marguerite de Besançon qui a épousé Mre Gabriel du Mont, Chevalier Seigneur & Baron de Blaignac, ancien Officier de la Marine.

Mre René de Brizay, Marquis de Denouville, Sous-Gouverneur des Enfans de France, est mort âgée de 73 ans. Il estoit frere de Mr l'Evesque de Comminges le dernier mort.

Mre Jules Adrien, Comte de Noailles, l'un des fils de feu Monsieur le Maréchal Duc de Noailles, est mort à

Perpignan. Il avoit esté dest-
tiné pour l'Eglise, mais sa
Famille voyant en luy toutes
les dispositions qui peuvent
promettre un excellent sujet
pour la Guerre, consentit
qu'il embrassât la profession
des Armes. Il est mort à 20
ans Lieutenant General de
la Province d'Auvergne, &
Colonel du Regiment de
Cavalerie de Noailles.

Mre Nicolas de Blanpi-
gnon, qui estoit Curé, &
Chefcier de S. Mederic de-
puis 40 ans, est mort le 27.
Septembre âgé de 68. ans.

Il estoit Doyen de tous les Curez de Paris, & Docteur en Theologie de la Maison de Navarre.

Mr l'Abbé Anselme qui avoit esté nommé à cette Cure, a remis sa nomination au Collateur qui l'a donné à Monsieur de Vivant Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, & Chanoine de Nostre-Dame, auquel Monsieur le Cardinal de Noailles a donné son agrément. Il en prit possession le 7. Octobre, & il a donné son Canonicat à

Mr l'Abbé d'Antin.

Le Chevalier Guillaume Godolfin, cy-devant Grand Tresorier d'Angleterre, mourut d'apoplexie le 7. Septembre âgé de prés de 80 ans. Il estoit frere aisné de Milord Godolfin, & beau frere de Jean Churchill, Mylord Duc de Marlborough.

Mr d'Albergothi, Prélat du S. Siege, & Gouverneur de Macerata pour Sa Sainteté, est mort à son Gouvernement. Il estoit frere de Mr d'Albergothi, Lieutenant

General, Chevalier des Ordres du Roy.

Mre Pierre François Gorge d'Antraigues, épousa le 22. Septembre Damoiselle Louise Madelaine Therese de Brichanteau, fille de Mre Louis Fauste de Brichanteau, Marquis de Nangis, & de Marie Henriette d'Aloigny Rochefort.

La nouvelle épouse est sœur de Mr le Marquis & de Mr le Chevalier de Nangis.

Le nouvel époux sera presentement appellé *Comte de Meillant*, du nom d'une Ter-

re qui eſt dans le Berry, ſa mere eſtoit de la Maiſon d'Estampes Valancey, niéce de feu Mr le Maréchal, Duc de Luxembourg, & de Mᵉ la Princeſſe de Mekelbourg; & ſa ſœur a épouſé Mr le Marquis de Bethune, petit fils de Mr le Duc de Bethune.

Mr de Senneterre, a épouſé Mademoiſelle d'Ortans, niece de Mr de la Poëpe Vertrieu, Eveſque de Poitiers, & qui eſtoit Chanoine & Comte de S. Jean de Lion. Elle eſt auſſi proche

parente de Madame la Duchesse d'Angoulesme, belle fille du Roy Charles IX.

Elle est retirée au Convent des filles de sainte Elisabeth du Marais.

Mre Pierre Delpech, Avocat General de la Cour des Aides, & frere de Mr Delpech, Conseiller au Parlement, épousa le 20. Octobre Elisabeth le Févre de Caumartin de S. Port, Dame de Cailly, niece du Commandeur de Caumartin.

Saint Venant fut investi le 5. Septembre, & la tranchée

fut ouverte la nuit du 16. au 17. les innondations qui en faisoient la plus grande force ayant esté saignées, la Garnison fut obligée de capituler le 29. au soir. Elle sortit le 2. Octobre avec armes & bagages, deux pieces de canon, & toutes les autres marques d'honneur, & fut conduite à Arras. Cette Garnison estoit au nombre de deux mil hommes.

Les Ennemis ont eu à ce Siege prés de mil hommes tuez ou blessez.

Nous n'y avons perdu au-

cun Officier de conſidera-
tion que Mr le Comte de
Berenger du Gua, Colonel
du Regiment de Bugey, qui
fut tué le 24. Septembre. Il
avoit entrepris une ſortie où
il ne fut ſuivi que d'une tren-
taine de Grenadiers, la plan-
che ſur laquelle tout ſon dé-
tachement devoit paſſer s'é-
tant rompuë, il ne laiſſa pas
de ſe jetter dans la tranchée
& de culbuter les Ennemis.
Il faiſoit enſuite ſa retraite
avec toute la conduite & la
valeur poſſible ; lors qu'il
receu un coup dans la teſte

dont il mourut.

Il servoit depuis sa plus grande jeunesse, & il ne s'étoit point passé de Campagne qu'il ne se fût distingué. La derniere année il enleva le poste considerable de la Tuyle, dans la Val-d'Aost. Il fit la même année cette belle retraite à Conflans, où il arresta les Ennemis, & se retira avec les deux seuls Bataillons de son Regiment.

Il estoit fils de Mr le Comte du Gua, Maréchal de Camp, qui a servi avec distinction depuis 1670 & pen-

dant la derniere Guerre d'Italie, où il a eſté eſtropié d'un bras; & de Damoiſelle N... de Symiane, ſœur de Mr le Marquis de Symiane, Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Monſieur le Duc d'Orleans.

Tout le monde connoiſt l'illuſtre Maiſon de Berenger en Dauphiné, & la Genealogie en a eſté imprimée exactement par feu Mr Chorier, Hiſtorien de cette Province.

Mr le Comte du Gua avoit trois fils, dont l'aîné eſt

enterré à Aire, le ſecond à S. Venant, & le Roy a donné au troiſieme le Regiment de Bugey.

Mr le Marquis de Liſtenay, Maréchal de Camp, eſtant mort dans une ſortie faite à Aire le 24. Septembre, le Roy a donné ſon Regiment à ſon frere; ſa Charge dans la Gendarmerie à ſa fille pour la vendre, & ſa penſion de ſix mil livres à ſa Veuve.

Mr de Liſtenay eſtoit l'aîné de l'illuſtre Maiſon de

Beauffremont, au Comté de Bourgogne.

Le Roy a donné à Mr de Langez, Capitaine de Cavalerie, un Guidon de Gendarmerie, avec permission de vendre sa Compagnie.

APOLLON ET L'AMOUR.

Par Mr ROY.

DIALOGUE.

APOLLON.

Si matin au Parnasse, Amour, qu'y viens-tu faire?

L'AMOUR.

J'y viens cueïllir un Bouquet pour Cloris.

APOLLON.

Un Bouquet pour Cloris!
eh j'en fais mon affaire
Va va, retourne vers
Cypris,
Les fleurs entre mes
mains deviennent im-
mortelles,
Dans les tiennes, A-
mour, qu'ont-elles à
durer?
Seul je sçay façonner les
Guirlandes nouvelles
Dont les Heros ont droit
de se parer,

Est-ce

Eſt-ce à d'autres qu'à moy de couronner les Belles ?

L'AMOUR.

Ma Mere ne va point ſe parer de vos fleurs, Je ſers Cloris comme ma Mere.

APOLLON.

Si Venus connoiſt mal le prix de mes faveurs Cloris fait mieux, Cloris à l'Amour me prefere.

L'AMOUR.

Et Cloris me doit l'art de plaire.

APOLLON.

A toy! Quoy donc, l'air gracieux,
Le ſourire plein de fineſſe,
Le badinage ingenieux,
Art où Cloris eſt ſi maîtreſſe.
Tout cela ne vient pas du plus brillant des Dieux?
Quel autre, s'il vous

plaiſt, auroit mis dans
ſes yeux
Cette prompte vertu de
guerir la triſteſſe?
Mais tu l'entens chanter,
parle de bonne foy,
En admirant ſes ſons,
cette aimable cadence,
Seroit-ce pas luy faire of-
fenſe
Que de croire qu'elle eût
d'autre Maiſtre que
moy?
Songe à l'Hiver paſſé,
qu'un moment te rapelle

Le Bal avec tous ſes appas,
Cloris danſoit, ſa danſe te plut-elle?
Je luy montray les premiers pas.
Enfin c'eſt moy ſeul qu'elle aime.
Veux-tu la voir dans un Feſtin
Je luy mets le verre en main,
Bacchus en convient luy-même.

L'AMOUR.

C'eſt donc de mes ſuccés
que tu te fais honneur?
Tu parles de ſa voix &
tu m'en dis merveille,
Mais j'y donne un char-
me vainqueur,
Par toy les Chants ne flat-
tent que l'oreille,
Et c'eſt par moy qu'ils
vont au cœur.
Que fais-tu dans un Bal,
tu prepares les Feſtes,
Moy j'y regne, j'y ſuis
Cloris ſans la quitter,

Je luy ſers chaque jour à
faire des Conqueſtes,
Et tu n'és bon qu'à les
chanter.
Les repas ſont groſſiers
avec le Dieu des Treil-
les,
Ils ſont ſerieux avec toy,
Cloris à tes propos s'en-
dormiroit ſans moy
Et renvoyroit bien des
Bouteilles.

APOLLON.

J'en ay trop dit, tu veux
me piquer à ton tour,

Faisons mieux, souffre un partage;
Mêle ton nom au mien, faisons-luy nostre cour,
Qu'elle reçoive l'hommage,
D'Apollon & de l'Amour.

RE'PONSE
de Cloris aux quatre derniers Vers du Bouquet.

Je reçois d'Apollon le Bouquet & l'hommage,

Mais qu'Amour porte
ailleurs le sien ;
Un present d'Apollon à
quelques Vers m'en-
gage ;
Les voila bien-toſt faits ;
ils ne me coûtent rien,
Mais l'Amour voudroit
davantage.
C'eſt un Tyran, je le
ſçay bien.

CONSEIL
Qu'on me donne dans une des Lettre Critiques qui ont couru sur mon Mercure.

Je conseille à l'Auteur de se défaire au plutoſt d'un certain air de gayeté & de plaiſanterie dont ſon ſtile eſt infecté. Il a réjouy d'abord; mais à coup ſeur il déplaira dans la ſuite: le Public ſe laſſe bien-toſt de plaiſanterie, &c.

Cette critique eſt tres-ſenſée, car on ſe laſſe de tout. Ainſi dés que je m'apercevray qu'on ſe laſſera de mon ſtile, j'en changeray promptement ; & au lieu que je ne ſuis ſerieux que dans les endroits où il le faut eſtre, je le ſeray par tout ; je prendray un ſtile ſi ſerieuſement uniforme qu'il m'ennuyra moy-même, & j'en ſeray bien fâché. Plût au Ciel que je fuſſe

toûjours en humeur de me réjouïr, car il faut être réjouy le premier pour pouvoir réjouïr les autres. Ouy, je ſouhaiterois pouvoir joindre à mon ſtile celuy des Lettres Provinciales, de Rablais, de Moliere. En un mot je ſouhaite de réjoüir tout le monde, excepté ceux qui ſont malignement chagrins de voir que les autres ſe réjoüiſſent..

La pluſpart de ces cri-

tiques atrabilaires ne jugent de la ſolidité d'un ouvrage que par le degré de ſerieux qu'ils y trouvent, dés qu'une maxime ſolide eſt plaiſamment traveſtie, ils la méconnoiſſent, mais qu'une maxime petite ou fauſſe ſe preſente pour ainſi dire en habit ſerieux, ils la reſpectent. Tout ſerieux leur paroiſt grand; tout badinage leur paroiſt petit: ils n'y ſçavent autre

choſe. Ce n'eſt point à ces Meſſieurs là que je veux plaire, un Livre tel qu'ils le veulent ne plairoit qu'à eux ſeuls, & je veux plaire à la meilleure partie, ne pouvant plaire à tout le monde.

Ces Critiques auſteres veulent être plus ſages que la Nature qui atache preſque toujours un goût agreable aux nourritures les plus ſolides qu'elles produit pour les

hommes. Je veux nourrir les esprits le plus agreablement que je pourray.

Le serieux instruit, j'en conviens ; mais le badinage peut instruire & réjoüir : je le prefere, & je ne prétens pas mesme m'abstenir absolument de cette espece de plaisanterie qui ne fait que réjoüir sans instruire ; n'est-ce donc rien que de réjouir.

Ceux qui tâchent de

ſuſpendre par leur gayeté les ennuis & les chagrins dont l'eſprit humain eſt accablé, ne ſont-ils pas plus utiles à la ſocieté que ces Pleureurs de profeſſion qui vous entretiennent dans la triſteſſe, en vous repreſentant vos maux encore plus grands qu'ils ne ſont ?

Examinons ſérieuſement combien il eſt utile de répandre la joye dans le Public; voyez ce qu'en

a dit là-dessus feu Mr de Pelisson, l'un des plus beaux esprits de nostre siecle.

Les plus grands Legislateurs en fondant des Republiques, ont eu pour but general que les Citoyens pussent vivre ensemble vertueusement, paisiblement, & agreablement. *Ces trois choses sont donc necessaires, & tout ce qui contribuë à la derniere sans nuire aux deux autres, bien loin de s'écarter de l'utilité publique, y va quelquefois par le*

chemin le plus droit & le plus court. Par exemple les écrits d'un celebre Jurisconsulte sont utiles, qui le peut nier? Ils instruisent l'Avocat pour bien deffendre sa cause; l'Avocat bien instruit fait que le Juge prononce justement; le Juge en rendant justice met les Citoyens en repos. Mais on voit souvent que les differentes mains de tant de divers Artisans détournent l'Art de son intention naturelle, & il en arrive comme de ces Machines belles & bien inventées en apparence, qui pour estre composées de trop

de pieces, dont quelqu'une vient toûjours à manquer, s'arrêtent à toute heure, & renverſent quelquefois ce qu'elles devoient porter. Au contraire ces autres écrits qu'on traite communement de Bagatelles, quand ils ne ſerviroient pas à regler les mœurs, ou à éclairer l'eſprit, comme ils le peuvent, comme ils le doivent, comme ils font d'ordinaire directement ou indirectement; pour le moins ſans avoir beſoin que d'eux mêmes, ils plaiſent, ils divertiſſent, ils ſement & ils répandent par tout la joye, qui eſt aprés la vertu le plus grand de tous les biens.

CHAPITRE
où je voudrois bien réjoüir.

Ce seroit un tresor qu'un Chapitre comique qui suspendroit à coup seur le chagrin, comme le Quinquina suspend la fiévre. Je vous composeray pour le mois prochain une prise de ce Quinquina pour les chagrins; mais afin qu'il puisse faire effet

ſur tous les temperamens, il faut faire entrer dans cette compoſition toutes ſortes de drogues. Il y entrera des boufonneries, des équivoques; des jeux de mots; & peut-être du bas Comique; du Burleſque; des Trivelinades; des Arlequinades. Il faut de tout cela quelques-fois pour épanoüir la Rate, & le bon comique ne fait rire que l'eſprit.

Le premier Chapitre de bas comique que je vous donneray ſera peut-eſtre extrait des plus ſerieux Auteurs Grecs & Latins ; on m'en a promis bon nombre de traits & j'en ay déja quelques-uns.

Ceux d'entre ces Auteurs anciens qui ont deliberé des jeux de mots dans leurs ouvrages, ne dédaignoient pas apparemment d'en rire.

Socrate rioit quelquefois des plaiſantes injures que ſa femme vomiſſoit contre luy, & j'ay connu un Socrate moderne, qui par maniere de recreation eſtimoit ſa femme juſqu'à l'irriter, parce qu'elle avoit la colere comique, comme certains yvrognes ont le cœur gay.

Aprés avoir fait l'Apologie du bas comique, je devrois vous en donner

icy tout du meilleur ; mais je n'ay rien à preſent dans ce genre-là, ſi ce n'eſt une Lettre de jeux de mots que je n'euſſe jamais oſé placer dans un Livre auſſi grave qu'on prétend que doit eſtre le *Mercure Galant* ; mais je puis tout mettre dans ce Chapitre-cy, car il eſt privilegié : j'y proteſte contre la Critique.

Pour autoriſer le ſtile de la Lettre qui ſuit, ci-

tons icy un jeu de mots Grec traduit d'un Auteur grave. Voicy la traduction dans ces quatre Vers.

L'Escamoteur Docles,
un jour jetta la vûë
Sur une Coupe d'or qu'avoit Lisimacus,
Aussi-tost que Docles l'eut vûë,
Lisimacus ne la vit plus.

LETTRE CRITIQUE
d'un Maistre de Paulme, sur mon premier Mercure.

MONSIEUR,

Vous avez assez bien peloté en attendant partie; mais on dit que vostre Jeu est trop vif, & qu'au lieu d'atendre la Balle au bond, vous prenez tout de Volée. En effet, avec vous la Balle ne tombe pas à terre. Les bons Critiques vous pro-

menent de coin en coin : ne relevez point leurs coups : remarquez les chasses & vous les gagnerez en jouant bien. A l'égard des petits Joüeurs qui sont fâchez de vous voir la Balle à la main, forcez au dedans ; ils craignent la Balle : ils baisseront la teste & perdront quinze. Il y en a d'autres, qui faute de sçavoir juger la Balle, prennent vos coups coupez entre bond & volée, & leurs raisonnements se perdent dans les filets. Défiez-vous de ceux qui vous servent sur

les deux toits; ils feignent leur jeu en flattant le coup: mais ils vous attaqueront par bricole, & prendront le défaut, car vous ne pouvez pas être par tout. On dit que quelques enfants de la Balle prennent l'avantage ſur vous quand il y a faute; mais attendez qu'ils ayent la Raquette à la main, ils mettront deſſous, & vous ſerez à deux de Jeu, quoy qu'ils ayent pris leur Biſque. Enfin Monſieur, ſi l'on vous chicane trop, faites demander ſous la Gallerie

à ceux qui ont bien vû le coup, ils jugeront tous que voſtre Mercure a porté, & que vous avez gagné une chaſſe au premier ; mais tirez droit au ſecond ſi vous voulez gagner la partie. Nous mettrons tous argent ſous corde, & le public payera les frais.

SIE'GE D'AIRE.

Aire fut investi le cinquiéme Septembre, & la tranchée fut ouverte la nuit du 12. au 13.

Mr le Maréchal de Villars fit avancer l'Armée prés de Hesdin, la gauche à Auchy sur le Ternois, la droite à Valiere, le Centre à Estruval ayant la Canche derriere; le 24. il partit pour aller aux eaux, & Mr le Maréchal d'Harcour arriva le

25. pour commander l'Armée en sa place.

Le 19. au matin les Ennemis commencerent de tirer avec 33. piéces de canon à l'ataque gauche, & avec 44. à l'ataque droite.

La nuit du 20. au 21. ils avancerent jusqu'au Fossé de la Redoute de la Laquete, mais ils furent obligez d'abandonner leur tranchée, parce que les Assiegez ayant fait une ouverture à la Digue la remplirent d'eau.

Le lendemain ils travaille-

rent à la saigner pour faire écouler les eaux.

Le 22. ils avancerent jusqu'à la Redoute qu'ils emporterent aprés avoir perdu trois cent hommes.

Le lendemain les Assiegez firent une sortie pour la reprendre; mais ils furent repoussez aprés un rude combat; voicy ce qu'en a mandé un Officier de l'Armée Ennemie.

Mr d'Audencourt, Cadet, de Mr le Comte de la Motte Colonel de Loraine, ayant demandé 200. *Grenadiers pour*

reprendre la Redoute que nous avions enlevée, il nous est venu ataquer. Il y a eu une grande tuerie de part & d'autre; il a eu la cuisse cassée.

Nous travailllons à present à nous rendre Maistres du Chaussoir, qui est encore un ouvrage avancé, aprés quoy nous travaillerons à saigner l'innondation; nous esperons estre les Maistres de la Place à la Toussaints.

AUTRE LETTRE du même Officier.

DU CAMP devant Aire le 25 Septembre

Le 22. Monsieur le Comte d'Esteing, Lieutenant General Commandant à S. Omer, fit un détachement de 900. Chevaux commandé par Mrs de Mortagny & d'Estagnol Brigadiers; Mrs du Palais, de S. Sernin & d'Houdetot Colonels, Neufchastel & Montvert Lieutenants-Colonels; ils passerent l'Aa, & se posterent dans des fonds de l'autre costé, & au delà des

hauteurs qui ſont à une lieuë & demie de S. Omer. Ils envoyerent devant eux trois cens Chevaux, en deux corps, ſous les ordres de Mrs d'Houdetot & de Montvert, du coſté du Village d'Heuderinghem, avec ordre de recevoir le ſieur Hergeuſi & 30. Houſſards, qui avec 15. Dragons pouſſerent juſques dans le quartier du Comte de Naſſau Weilbourg à S. Auguſtin, où ils ſabrerent. Une Garde de 60. Cuiraſſiers y eſtant accouruë fut battuë & renvesée; mais sous nos Houſſards eſtant allez

au ſecours avec 300. Maîtres qui ſe trouvoient commandez, pouſſerent vos Houſſards. Mr de Montvert, au lieu de les attendre & de ſe rejoindre à Mr d'Houdetot, marcha à eux, fut renverſé, & ces trois cents Chevaux furent repouſſez vivement juſqu'à ce que Mr de Mortani nous ayant à ſon tour envelopé, il ne s'en ſauva que ce qui pût penetrer au travers de vos Troupes. On nous en tua beaucoup, & nous eûmes 68. Cavaliers de pris.

Mr de Mortani aprés s'eſtre remis en bataille, voyant que

tout noſtre piquet alloit au ſecours repaſſa la petite riviere d'Aa ou quelques uns de nos gens le ſuivirent, & tomberent dans une embuſcade de Grenadiers que l'on avoit poſtez dans le Village de Blandecque.

Les François perdirent Mr de Montvert Lieutenant-Colonel, deux Lieutenants avec commiſſion de Capitaine, deux autres, trois Cornettes, ſept Maréchaux des Logis, & une quarantaine de Dragons ou Cavaliers.

Nous avons perdu en tout trois cents hommes.

La nuit du 22. au 23. les Ennemis pouſſerent une paralelle, mais les aſſiegez ayant fait une ſortie à une heure aprés minuit ruinerent une partie de leurs travaux.

Le ſoir du 23. Mr le Marquis de Flavacourt avec quatre cents Grenadiers & trois cents Travailleurs tuerent preſque tout ce qui ſe trouva dans la tranchée & ruinerent tous les travaux des Ennemis, Mr de Flavacourt y fut bleſſé.

RELATION de l'Affaire de Vive Saint-Eloy.

Le 24. Septembre Mr le Chevalier de Valence, Capitaine de Galere, arriva d'Ipres & rendit compte au Roy de ce qui suit. Mr l'Intendant ayant donné avis à Mr de Ravignan, Maréchal de Camp, que les ennemis faisoient remonter un gros Convoy par la Lys, il partit le 18. à dix heures du soir avec Mrs d'Houk, & de Jar-

nac Brigadiers, Mrs de Valence, de Noailles, de Nogaret, de Louvigny, d'Angennes, & de Montesson Colonels, 19. Compagnies de Grenadiers, 1500. Fusiliers, & le Regiment de Dragons de S. Chaumont.

Il marcha toute la nuit dans les Bois, prés de Vive S. Eloy, passa à la veuë de Menin, & à la demi portée du canon de Courtray, à trois lieues de Deins en deça de Gand, & arriva à deux heures aprés midi à Oucghem sur le bord de la Lys.

Trente Houſſards qu'il avoit envoyez à la decouverte, vinrent avertir que les Ennemis ſe mettoient en bataille à Vive S. Eloy ſur le bord de la riviere, & qu'ils rangeoient leurs Batteaux derriere eux; il preſſa la marche de ſes Troupes, & ayant paſſé le Village, pendant que l'Infanterie ſe mettoit en bataille, il alla reconnoitre les Ennemis.

Mr le Comte d'Athlone, qui commandoit l'Eſcorte du Convoy, avoit 1300. hommes d'Infan-

terie & 600. Chevaux. Il avoit appuyé sa gauche à un Marais impratiquable joignant la Lys. Son front qui étoit fort étroit, se trouvoit couvert d'une prairie coupée par trois fossez, & une levée de terre; il avoit posté sa Cavalerie, à sa droite qui n'estoit point retranchée.

Mr de Ravignan prit le meilleur party qui estoit de se poster de maniere qu'en allongeant sa gauche, il y postast Mr de Jarnac, Mr de Louvigny, Mr de Mon-

tesson avec 600. Fuseliers à costé d'eux, & le Regiment de Dragons de Saint-Chaumont, avec 30. Houssarts qui faisoient face à la Cavalerie ennemie. Monsieur d'Houk Brigadier, Mrs de Valence & de Nogaret Colonels avec les Grenadiers, Mrs d'Angennes & de Noailles Colonels, avec le surplus des Fuseliers occupoient la droite jusqu'au Marais.

Comme on avoit observé que la Cavalerie ennemie pouvoit penetrer par un che-

min & tomber ſur la gauche de l'Infanterie, on poſta à l'entrée de ce chemin 60. Fuſeliers. Au ſignal, qui étoit de battre aux champs, les Fuſeliers de la droite firent feu ſur les ennemis pour les occuper. En même temps tous les grenadiers paſſerent les trois foſſez ſans tirer, & tomberent ſur les ennemis la bayonnette au bout du fuſil, ſe mêlerent & culbuterent les premiers rangs, firent un grand carnage, & pouſſerent ſivivement les ennemis, qu'ils n'eurent pas le

temps de ſe jetter dans deux vieilles Redoutes ruinées. Nos Dragons cependant chargerent ſi à props & ſi bruſquement la Cavalerie ennemie, qu'ils la défirent en tres peu de temps. Les Houſſards qui eſtoient à la teſte des Dragons ſabrerent avec tant de fureur, qu'elle fut renverſée. Mr de Jarnac ſe replia ſur la droite, & prit en flanc l'Infanterie ennemie qui eſtoit déja preſque tout à fait renverſée par les Grenadiers.

Des 1300. hommes d'In-

fanterie, tout fut tué ou noyé à l'exception de 609. qui furent conduits à Ipres, & d'une trentaine de blessez à mort, qu'on laissa dans les Villages. On compta que des 600. Chevaux la moitié avoit esté tuez ou noyez, le reste s'estant sauvé du costé de Deins. Le Comte d'Athlone qui commandoit l'escorte, fut fait prisonnier, avec un Lieutenant Colonel, un Major & 36. autres Officiers. On prit beaucoup de Chevaux des Cavaliers & tous ceux qui remontoient

les Belandres sur lesqueiles les soldats se chargerent de Butin ; dix furent choisis pour mettre le feu aux poudres avec précaution, ils le firent, & se coucherent ensuite à terre aprés s'estre bouché les oreilles, ce qui n'empêcha pas que deux ne furent estouffez. Le bruit fut si furieux que le Village de S. Eloy vive fut renversé, & que la terre fut ébranlée jusques à Valenciennes, & S. Quentin où les vitres en furent cassées ; la Lys fut separée en deux

bras au travers des Terres, & les Batteaux furent tous briſez. Il y avoit treize cent quatre-vingt milliers de poudre, de l'Artillerie, & une grande quantité de boulets, de bombes chargées, de carcaſſes, de grenades, de vinaigre & d'eau de vie.

Aprés cette expedition, qui ne coûta que 50. hommes tuez ou bleſſez, Mr de Ravignan, marcha lentement vers Rouſſelar où il arriva le lendemain à midy; ſes Troupes eſtant fort fatiguées, à cauſe qu'elles é-

toient chargées, & embaraſſées de priſonniers. Il y reçût avis que les ennemis envoyoient pluſieurs détachemens pour le couper. En effet une heure aprés 600. Chevaux ennemis parurent avec quelque Infanterie, & attaquerent un poſte à la portée de fuſil de Rouſſelar. Mr du Bois, Lieutenant Colonel de S. Chaumont partit avec 100. Dragons, ſoutenus de quelques Grenadiers, commandez par Mr de Valence. Les ennemis ſe retirerent avec precipitation

Monſieur

Mr Dubois les poursuivit, leur tua 15. hommes, prit un Officier avec 10. Chevaux; ensuite Mr de Ravignan marcha par le grand chemin d'Ipres, où il arriva le 20 au soir.

Le 24. Septembre le Chapitre de l'Eglise Metropolitaine de Treves, élut le Prince Charles de Lorraine, Evêque d'Osnabruck, & d'Olmuts, Coadjuteur de l'Evesque & Electeur de Treves. On depécha aussitôt un Courier pour en porter la nouvelle à S. A. R.

Monſieur le Duc de Lorraine, qui la reçut le Vendredy 26. elle luy fut confirmée par Monſieur Schmittbourg neveu de l'Electeur de Tréves, qui vint la complimenter de la part de ſon oncle. Peu de temps aprés S. A. R. envoya ordre au Chapitre de l'Egliſe primatiale de Nancy pour le *Te Deum*; Elle l'avoit fait chanter d'abord à Luneville ſans aucune Ceremonie. Mais le ſoir elle le fit chanter en muſique, jetter de l'argent au Peuple, couler

des Fontaines de vin. Il y eut des illuminattons pendant trois jours, un feu d'artifice, un grand repas & un grand bal. Monſieur le Duc de Lorraine pour faire honneur à Mr de Schmittbourg lui donna à ſouper chez Mr le Marquis de Lenoncourt ſon grand Chambellan, avec S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine. S. A. R. fit preſent à Mr de Schmittbourg de ſon Portrait, enrichi de diamants.

On m'a averti sur l'article d'Aglaé dans mon premier Mercure, que l'Intendant de cette Dame Romaine ne s'appelloit pas Bonaventure; mais *Boniface*; on a eu raison, & j'ai tort de n'avoir pas verifié les Mémoires où j'ay pris aussi les soixante Intendans que j'ay donnez à Aglaé Loin d'estre fâché qu'on me reprenne de pareilles fautes, j'en ferois exprés si j'estois seur que chacune m'attirât une Lettre aussi pleine d'érudition que celle de Mr l'Abbé H*** :

Voicy les remarques qu'il fait ſur les ſoixante Intendants d'Aglaé, Dame Romaine.

Les Intendans eſtoient une ſorte d'Eſclaves. On les nommoit *Actores ſervi*; les Economes des familles, des maiſons, des biens.

Il y avoit autant d'Eſclaves que d'occupations dans les maiſons des Grands; on en comptoit juſqu'à cinquante.

Actor ſervus, l'Intendant d'une Maiſon.

Atrienſis ſervus, Concierge; c'eſtoit le plus conſide-

table des Eſclaves ; il avoit tout en garde.

Procurator ſervus, qui vacquoit aux affaires pour les Procés.

Negociator ſervus, qui negocioit pour ſon Maiſtre.

Libripens ſervus, Treſorier.

Diſpenſator ſervus, qui achetoit & payoit.

Capſarius ſervus, qui donnoit l'argent à intereſt, un eſpece d'Agioteur, d'Uſurier.

Calculator ſervus, qui calculoit & ſupputoit.

Servus ab Epistolis, qui écrivoit les Letttes.

Librarius servus, qui écrivoit des Livres par notes abregées, dont on se servoit avant l'Imprimerie.

Servus ab Ephemeridé, qui avertissoit des Calendes, des Nones & des Ides, des Fêtes & des autres jours du mois, sur tout de celui que les Romains nommoient *dies Ater*, le deuxiéme Janvier, & de celui du Parricide, le 15. Mars, mort de Cesar.

Cubicularius servus, Valet de Chambre ou Camerier.

Vertipicus Servus, Valet de Garderobbe.

Unctor servus, qui frotoit le corps d'huile de senteur, & le parfumoit aux Bains.

Balneator servus, Baigneur.

Fornacator servus, qui allumoit le fourneau des Bains.

Medicus Servus, Medecin.

Admissionalis servus, Introducteur pour admettre aux Audiences particulieres ou publiques.

Silentiarius servus, qui fai-

soit faire silence dans la Chambre ou dans les Salles. Procope dit qu'ils estoient établis pour tenir les Assistans dans le respect.

Ante ambulo servus, qui marchoit devant pour faire faire place.

Salutigerulus servus, qui portoit le bon jour.

Nutritius servus, qui avoit soin d'élever les enfans, Precepteur, Instructeur.

Structor servus, Maistre d'Hostel.

Pocillator servus, Echanson.

Cellarius servus, qui gar-

doit les vins, d'où le Celerier eſt venu.

Prægustator servus, qui faiſoit l'eſſay du vin avant qu'on le preſentât à boire.

Obcœnator servus, qui achetoit les vivres.

Vocator servus, qui alloit convier à manger.

Diætarius servus, qui avoit ſoin d'orner la Salle des Feſtins.

Analecta servus, qui raſſoit les reſtes des tables, Eſclave d'œconomie.

Pæniculus servus, qui net-

royoit les tables avec une éponge.

Cursor servus, qui portoit des nouvelles verbales.

Tabellarius servus, Porteur de lettres.

Calator servus, ui convoquoit les Assemblées.

Nomenclator servus, qui nommoit ceux qui briguoient les Charges de la Republique. Il falloit 25. ans pour estre Quæsteur, 30. pour estre Tribun, 37. pour estre Edile, 39. pour estre Præteur, & 43. pour

estre Consul, selon Juste-Lipse.

Villicus servus, qui avoit soin des biens de la Campagne.

Viridarius servus, Jardinier.

Topiarius servus, qui tondoit les Parterres & les Arbusses.

Venator Servus, Chasseur.

Salvarius servus, Garde de bois.

Pastor Servus, Berger.

Pistor servus, qui battoit le bled pour en tirer la fa-

rine avant l'usage des Moulins.

Ostiarius servus, Portier.

Servus à pedibus, Valet de pied, Laquais.

Aquarius servus, Porteur d'eau.

Scoparius servus, qui balayoit les maisons.

Lecticarius servus, Porteur de chaises.

Polinctor servus, qui lavoit les corps, & les embaumoit aprés le deceds.

Designator servus, Maître des Ceremonies, & l'Ordonnateur des Pompes fu-

nebres. Ulpien raporte que sa fonction estoit considerable. Il marchoit accompagné de deux Licteurs ; Horace & Tertulien en font mention.

Emissarius servus, Intrigant pour les plaisirs de son Maître.

On s'est plaint *que mes Nouvelles estoient seiches & avortées, quo'n les vouloit étoffées, nourries &c.* J'ay déja profité de cet avis, & dans la suite je les nourriray encore plus de détails & de circonstances ; mais jamais de re-

flexions ni de raiſonnemens politiques. Un particulier qui ne voit que le dehors de la machine politique ſans en connoiſtre les reſſorts cachez, ne peut jamais raiſonner ſolidement.

On s'eſt plaint auſſi de ma Chanſon contre le Pays Normand, dont j'ai dit:

N'en attendez ni bon vin, ni franchiſe.

Je fais reparation d'honneur aux Normands; ils excellent en prudence & en force d'eſprit, & s'ils pêchent un peu en ſincerité, c'eſt

un pêché originel qui eſt commun à toutes les Nations. Ainſi dés qu'on aura planté des vignes en Normandie, je ſeray volontiers Normand, & je me dédiray de tout ce que j'ay dit dans ma Chanſon.

Je me dédis auſſi par avance des choſes les plus innocentes que je pouray dire, & dont quelqu'un ſe choquera par malice.

Tout homme qui jettera une pierre en l'air dans les ruës de Paris ne peut pas jurer qu'elle ne bleſſera

perſonne, par exemple tous les Amants inconſtants doivent eſtre choquez de la Chanſon qui ſuit.

CHANSON
Anacreontique
ſur l'Air, Reveillez vous Belle endormie.

Philis plus avare que tendre,
Ne gagnant rien à refuſer,

Un jour exigea de Liſandre
Trente Moutons pour un baiſer.

Le lendemain ſeconde affaire,
Pour le Berger le troc fut bon,
Il exigea de la Bergere
Trente baiſers pour un Mouton.

Le lendemain Philis plus
tendre ,
Craignant de moins plaire
au Berger,
Fut trop heureuſe de luy
rendre
Tous les Moutons pour
un baiſer.

Le lendemain Philis peu
ſage
Voulut donner Moutons
& Chien ,
Pour un baiſer que le
volage

A Lizette donna pour rien.

SUITE
Des Nouvelles d'Eſpagne depuis la Bataille de Saragoſſe.

Le 24. Aouſt le Roy d'Eſpagne arriva à Madrid, où aprés avoir donné les ordres neceſſaires pour groſſir ſon Armée par de nouvelles Troupes, & la bien faire fournir d'argent, de vivres, d'artillerie, & de munitions,

il jugea à propos de conduire la Reine & le Prince des Asturies à Valladolid, où les anciens Rois de Castille faisoient leur sejour ordinaire. Sa Majesté Catholique fit declarer à tous ses Conseils, qu'elle ne prétendoit contraindre personne à s'y rendre, mais cette dispense ne servit qu'à redoubler le zele de tous les Tribunaux, de tous les Grands, & des autres personnes les plus considerables qui suivirent leurs Majestez Catholiques à Valladolid, où

elles arriverent le 16. Septembre. L'Armée des Ennemis estoit alors à Ariza sur le Xalon en Arragon, au delà de Calatayud.

Cette Ville du temps des Romains, s'appelloit Bilbilis ; *c'estoit la Patrie du Poëte Martial.*

Monsieur le Marquis de Bay estoit campé du costé d'Aranda de Duero, sur le grand chemin de Burgos à Madrid, où les Troupes qu'il attendoit devoient aller le joindre, pendant que Don Juan Antonio de Ame-

zaga estoit avec un corps de Cavalerie aux environs de Madrid, pour empêcher les courses des partis Ennemis.

EXTRAIT d'une Lettre de Lerida, du 18. Septembre.

Mr le Comte de Louvignies, qui commande icy, ayant esté averty que les Ennemis faisoient conduire à Barcelone cinq cent Officiers ou Soldats, qu'ils avoient faits prisonniers à la bataille de Sarragosse, estant sorti avec une partie de nostre Garnison pour tâcher de les de-

livrer, a reussi dans son dessein. Il a batu l'Escorte & ramené les Prisonniers.

Plusieurs Regiments François sont arrivez à S. Jean de pied de Port, où ils attendent les ordres pour entrer en Navarre.

Les Miquelets s'estoient emparez du passage de Canfranc dans les Pyrenées ; mais ils en ont bientost esté chassez, & le passage est à present libre entre cette Ville, Monçon & Jaca qui sont les plus fortes Places, d'Arragon, & qui sont bien pourvues de toutes les choses necessaires.

ceſſaires, en cas de Siege; mais on ne croit pas les Ennemis en eſtat d'en entreprendre aucun.

Mr le Duc de Noailles eſt arrivé à Valladolid le même jour que leurs Majeſtez Catholiques qui y arriverent avant hier, & Mr de Vendôme y devoit arriver hier.

Les dernieres nouvelles que nous avons receuës de l'Armée des Ennemis, portent que le Comte de Starremberg avoit fait cuire une grande quantité de biſcuits, & qu'on lui avoit écrit que ſa preſence eſtoit neceſſaire en Catalogne, , parce

qu'on attendoit un grand corps de Troupes Françoises dans le Roussillon ; nous ne croyons pas que ce General risque de se laisser enfermer avec l'Archiduc & son Armée, qui est beaucoup diminuée à cause des grandes fatigues qu'elle a essuyées.

SUITE
des nouvelles d'Espagne.

Le 18. Septembre les Grands d'Espagne, en continuant leur zele pour la juste cause de leur Roy legitime, lui demanderent permission d'é-

crire une Lettre à Sa Majesté Tres-Chrétienne; cette Lettre est écrite dans les termes les plus forts, les plus touchants & les plus respectueux. Ils y protestent au nom de toute la Noblesse & des Peuples d'Espagne qu'ils sacrifieront leurs biens & leur vie pour faire passer à la posterité un nouvel exemple de l'amour & de la fidelité de la Nation Espagnole pour leur Souverain. Dés que le Courier fut arrivé, S. E. Monsieur le Duc d'Albe, tout malade qu'il

eſtoit partit pour porter cette Lettre au Roy, & il renvoya le même Courrier aux Grands avec une réponſe telle qu'ils pouvoient la ſouhaitter.

DE VALLADOLID le 23. Septembre.

Le Roy arriva icy le 16 avec la Reine, le Prince des Aſturies, les Tribunaux, les Grands, & toutes les perſonnes les plus diſtinguées de Madrid, excepté Mr le Duc de Veraguas qu eſtoit

à l'extremité lors du départ de leurs Majestez Catholiques. Mr le Duc de Noailles y arriva le même jour, & Mr de Vendôme le lendemain. Aprés son arrivée on tint un grand Conseil où tous les Generaux assisterent, & aprés lequel le Roy declara qu'il se mettroit à la teste de l'Armée avec Mr de Vendôme, & que Mr le Comte d'Aguilar, Mr le Duc de Popoli, Mr le Comte de Las Torres, & Mrs les Marquis de Val de-Cañas, d'Aitona, & de Thouy, serviroient

en qualité de Capitaines Generaux ; que Mr le Marquis de Bay retourneroit en Estremadure, & que la Reine, le Prince des Asturies, & tous les Conseils iroient à Vittoria.

Les Gouverneurs de Lerida, de Monçon, & de Jaca, font continuellement des courses. Celuy de Lerida a delivré 500. Prisonniers que les Ennemis conduisoient à Barcelone : un parti a arrêté un Courrier de l'Archiduc qui mandoit à l'Archiducheſſe que son Armée

avoit manqué de vivres pendant plusieurs jours, qu'on le conduisoit à Madrid malgré luy, & contre l'avis du Comte de Staremberg, que les Generaux des Alliez n'avoient pas voulu écouter, & que les Peuples estoient si affectionnez à Philippes V. qu'il n'y avoit pas lieu d'esperer de tirer d'autres avantages de sa victoire que quelques contributions pour payer les Troupes.

Le 19 l'Armée Ennemie arriva à Alcala, d'où l'Archiduc alla à Madrid avec

un détachement. A son approche Mr de Amezaga s'étoit retiré avec son corps de Cavalerie.

EXTRAIT d'une Lettre de Lerida du 29. Septembre.

Nostre Commandant a esté dans un mouvement continuel depuis la Bataille de Sarragosse. Il ne s'est pas contenté d'avoir delivré la plus grande partie des Prisonniers que les Ennemis y avoient faits, & qu'ils fai-

ſoient conduire à Barcelone. Il meditoit de puis long-temps un moyen de ſurprendre Balaguer, poſte important, que les Ennemis avoient fortifié, & à la faveur duquel ils ſe ſont maintenus ſi long-temps dans noſtre Voiſinage. L'ocaſion s'eſt preſentée, & il en a profité. Sur l'avis qu'il avoit receu que les Ennemis y conduiſoient un Convoy, il ſortit avec une partie de noſtre Garniſon, & ſe poſta de maniere que ce Convoy venant à paſſer dans ſon embuſcade, l'Eſcorte ſe trouva enveloppée. Il la fit toute priſonniere,

à la reſerve de quelques Soldats qui furent tuez. Enſuite Il fit marcher le Convoy, à la tête duquel il mit des Soldats qui ſçavoient parler Allemand, qui ayant dit à la porte qu'ils eſtoient de l'Eſcorte qui amenoit le Convoy entrerent dans la Ville ſans aucune reſiſtance. La Garniſon qui eſtoit de 800. hommes, aprés avoir reconnu la ſurpriſe, ſe mit en défenſe; mais elle fut contrainte de ceder aprés en avoir eu plus de trois cents de tuez. Ceux qui reſtoient furent faits priſonniers avec le Gouverneur. On fit enſuite ſau-

ter les fortifications, & on a amené icy tous les Prisonniers, douze piéces de canon, quatre mortiers & quantité de vivres & de munitions.

Le 19. Septembre l'Armée ennemie arriva à Alcala, d'où le General Stanhope s'avança avec un détachement de 1500. Chevaux. Mais l'Archiduc n'y estoit pas encore entré le 23. La Ville de Tolede se fortifioit, & avoit pris les armes. Les Ennemis ayant envoyé deux Regiments de Cavalerie pour la sommer de prêter serment

à l'Archiduc, les Habitans les obligerent de se retirer.

Le Village de Vallejas, qui fournissoit une grande partie du pain qui se consommoit à Madrid, a esté bruslé par les ordres du General Stanhope, parce que les Habitans avoient refusé d'en fournir à ses Troupes. Mr le Duc de Veraguas, Président du Conseil des Ordres, qui estoit à l'extremité lors du départ du Roy d'Espagne pour Valladolid, mourut le lendemain, & Mr le Marquis de Jamaïca son fils, aprés

lui avoir rendu les derniers devoirs, ſuivit Sa Majeſté Catholique.

Tous les Grands & les autres perſonnes les plus diſtinguées, ont offert tous leurs biens au Roy d'Eſpagne.

La Reine & le Prince des Aſturies, arriveren le premier Octobre à Vittoria, avec un grand nombre de perſonnes de diſtinction, outre tous les Officiers des Conſeils.

L'Armée Eſpagnole, forte d'environ 14000. hommes,

eſtoit campée à Peñafiel ſur le Duero. Elle devoit de là continuer ſa marche vers Valladolid où le Roy d'Eſpagne l'attendoit pour ſe mettre à la teſte avec Mr de Vendôme, & marcher du coſté de Salamanque.

Suite du Siége d'Aire.

La nuit du 27. au 28. Septembre les Aſſiegez brulerent tous les Ponts des Aſſiegeants, & la nuit du 28. au 29. ils firent une ſortie de 1500. hommes qui

ruinerent une partie des travaux & renverserent tout ce qui se presenta devant eux, & ne se retirerent qu'aprés que le General Gromkau y eut conduit deux Régiments qui furent aussi fort maltraitez.

Le 3. Octobre les Ennemis attaquerent la Redoute qui est sur la Chaussée de Bethune; mais ils furent repoussez avec beaucoup de perte, & le lendemain ils y donnerent un nouvel assaut où ils furent repoussez aussi vivement qu'au premier. Ils

l'emporterent enfin le 5. mais comme elle eſt ouverte du coſté de la Place ils perdirent plus de 300 hommes en s'y logeant, tant par le Canon, que par la Mouſquetterie des Aſſiegez, du nombre deſquels eſtoient pluſieurs Officiers. Le General Efferen y fut bleſſé, & le Comte de Dhona eut la teſte emportée par un boulet.

Le 7. les Ennemis ayant fait un logement du coſté de l'avant foſſé à l'attaque gauche, les Aſſiegez firent

une ſortie & le ruinerent. La nuit ſuivante les Aſſiegeans travaillent à le rétablir; mais le lendemain les Aſſiegez y jetterent une ſi grande quantité de Bombes qu'ils le ruinerent de nouveau.

La nuit du 9. au 10. les tranchées de l'attaque gauche furent inondées, quoy que les Ennemis euſſent fait des ouvertures pour faire écouler l'eau de l'avant foſſé. Le 10. les Ennemis travaillerent encore à faire écouler les eaux, ce qui n'empêcha pas que la nuit leurs tran-

chées & même une Batterie furent inondées de nouveau, mais les jours ſuivants ayant encore fait écouler des eaux, ils pouſſerent leurs ouvrages juſqu'à l'avant foſſé & jetterent des Ponts pour attaquer le Glacis de la Contreſcarpe.

Le 16. ils y donnerent l'Aſſaut, & ils ſe rendirent Maiſtres d'une partie du chemin couvert aprés un combat fort opiniâtré. Mais le lendemain ils en furent chaſſez avec une perte con-

siderable. Les jours suivants, jusqu'au 24. ils y donnerent plusieurs assauts inutilement ayant toûjours esté repoussez avec beaucoup de perte; mais enfin aprés l'avoir encore attaqué plusieurs fois, ils en demeurerent les Maîtres le 27. à l'exception d'une Place d'Armes.

La nuit du 28. au 29. les Ennemis attaquerent cette derniere place d'Armes qu'il leur restoit à prendre, & s'en emparerent aprés une vigoureuse resistance.

Les pluyes estant surve-

nuës ont si fort incommodé les Ennemis à l'attaque de la Porte d'Arras, que leurs Troupes avoient de l'eau jusqu'à l'estomach, en sorte qu'ils furent obligez d'abandonner cette attaque où il y avoit trois batteries qu'ils ne purent retirer des bouës. Ils avoient déja abandonné une autre attaque & il n'y avoit plus que celle d'entre la Porte de Nostre-Dame & cellle d'Arras, d'où l'on battoit la Place.

Le 29. Mr le Comte d'Esting, qui estoit campé

derriere la Colm entre Bergues &S. Omer, alla camper avec ſes Troupes ſous le canon de la Citadelle d'Ipres, où Mr le Comte de Villars qui doit commander dans cette Place, étoit arrivé avec trois Régiments.

Les Ennemis avoient un Camp de 8000. hommes le long de la Lis pour favoriſer un Convoy de 300. batteaux chargez de toutes ſortes de munitions de Guerre & de bouche qui devoit leur venir de Gand; mais aprés en eſtre ſorti & rentré deux

fois, ils resolurent de le faire escorter par quinze mille hommes, sur ce qu'ils avoient esté informez que nous en avions dix mille du costé d'Ipres qui devoient l'attaquer.

Le 30. au soir un party enleva cent Chevaux aux Ennemis prés de Lille.

Un de leur Régiments de Dragons qu'ils envoyoient en garnison à Mons, à cause du mauvais estat où il estoit, fut attaqué prés de Tournay par le Partisan Jacob qui en tua cinquante

& en fit plusieurs Prisonniers.

COMBAT.

de l'Amour & du respect

à Madame de R***

par Mr L. B.

L'Amour estoit dans
l'Esclavage,
Le respect le tenoit sous de
severes Loix.
Il n'ozoit des yeux même
emprunter le langage,
Le respect étoufoit ses sou-
pirs & sa voix,
Las de voir trop long-

temps sa puissance
asservie,
L'Amour enfin s'est re-
volté.
Il combat pour sa liberté;
Venez le secourir, il y va
de ma vie,
Faites le triompher en fai-
sant mon bonheur,
Vous mettrez le comble
à sa gloire;
Vous estiez l'objet du
Vainqueur,
Soyez le prix de sa Vic-
toire.

BOUTS RIMEZ
DONNEZ
DANS LE MERCURE
PRECEDENT
REMPLIS PAR
M^R DUPUIS.

DEUX JOUEURS DE PIQUET.

PREMIER JOUEUR.

Ah ma foy j'ay beau jeu, deux
Quintes me font . . trente
Quand ton point seroit bon je
feray mes . . . quarente
Car j'ay garde à mon Roy, tu
n'as pas garde au . . tien.

Mais voyons ſi ton point eſt meil-
leur que le . . . mien.

SECOND JOUEUR.

J'avois quatre-vingt points, &
c'eſt en cent . . cinquante
J'ay ſixiéme & le point, je fe-
ray le . . . . ſoixante.
Tu croyois ton jeu bon, chacun
vante le . . . . . ſien
Tes Quintes, tu le vois, te ſer-
vent de . . . rien

PREMIER JOUEUR.

Je ne le vois que trop, tu feras
tes . . . ſeptante
Une Carte de plus, j'aurois fait
le . . . nonante
Mais mon neuf écarté me fait
perdre mon . . bien.
Pour écarter ſon point il faut
eſtre un grand . . . chien.

Je tascheray de donner tous les mois quelque Historiette ou Françoise ou Espagnole, ou mesme quelque Conte Arabe. On m'a promis des Memoires pour tout cela, outre les Avantures du temps que je prefereray toûjours aux autres; en voicy une.

Dans le mois dernier un Agioteur a esté

trompé par des Filoux. J'ay voulu m'assurer exactement des circonstances en me faisant raconter le fait par plusieurs personnes. Il m'est arrivé ce qui arrive toûjours en cas pareil. Une chose se passe en presence de plusieurs, & cependant elle est racontée differemment par chacun des spectateurs.

L'AGIOTEUR DUPE.

Un de ces Juifs Parisiens, non pas de ceux qui dans la Synagogue des Halles sçavent faire d'un vieux Manteau deux Justaucorps neufs ; mais de ceux qui achetant, reven-

dant & rachetant le meſme papier pluſieurs fois en un jour, en gagnent la valeur en moins d'un mois. Un de ces Juifs, dis-je, qu'on nomme depuis peu *Agioteurs*, des plus rafinez, des plus avides & des plus défiants, calculoit un jour ſur le midy le gain de ſa matinée en attendant pratique nouvelle.

Arrive un Picard, franc Gaulois par la mine, homme groſſier en apparence, & ſoy diſant preſſé de faire de l'argent d'un Billet de Change pour s'en retourner à Amiens. L'Agioteur luy dit qu'il a de l'argent à ſon ſervice ; mais que depuis deux jours les Billets ſont à trente-cinq pour cent. Le bon Picard fait

l'étonné, luy assurant qu'hier encore Mr Franchard n'avoit pris de luy que trente pour cent. Cela ne se peut luy dit l'Agioteur ; mais qui est donc Mr Franchard ? Si je n'étois pas si pressé de partir, continua naïvement le Picard, je serois retourné à luy ; mais il loge bien loin d'icy : ça Monsieur

voyons viſte ſi vous me voulez faire auſſi bon marché que luy. Je m'en garderay bien, dit l'Agioteur; en le preſſant de luy dire qui eſtoit cet homme ſi deſintereſſé. Le bon Picard en s'en allant comme un homme preſſé, expoſe la franchiſe & le deſintereſſement de Mr Franchard avec des circonſtances

à faire apétit au plus degousté Agioteur d'agioter avec Monsieur Franchard. Il lâche ensuite comme par abondance de cœur & de verbiage les tenants, les aboutissants, la ruë & le logis de Monsieur Franchard, disant qu'il va au plus viste recevoir son argent, & laisse nostre Agioteur dans les reflexions & dans

l'impatience de lier commerce avec un homme si bon & si facile. Il prend dans son Bureau pour quinze mille francs de papier, pour aller faire conoissance avec Monsieur Franchard. Pendant que nostre Agioteur va chercher fortune, il faut vous instruire qu'elles estoient les bonnes gens avec qui

il alloit negocier.

Monſieur Franchard & le Picard preſſé de partir eſtoient chefs de cinq ou ſix Filoux de la haute volée, de ceux qui par un long apprentiſſage dans l'exercice des petits vols acquierent l'habileté & les moyens d'en faire de plus grands.

Il y avoit autrefois à Paris un grand nom-

bre de ces Filoux; mais à present la Police y met bon ordre, & ceux cy ne porteront pas loin le tour qu'ils ont fait à nostre Agioteur.

Monsieur Franchard avoit loué depuis quelques mois un grand Cabinet garni d'Armoires avec des Cloisons à barreaux, en y joignant quelques Tables, de vieux Cofres

forts, & des Balances, il en avoit fait un Bureau en forme. Il avoit assemblé force Registres vieux & nouveaux & force sacs bien ronds, bien numerotez & de riche apparence. Ces Registres & ces sacs arrangez dans ces Armoires formoient une Bibliotheque de Financier des mieux assortie. Avec cet esta-

lage & le ſecours de ſes Compagnons qui ſe deguiſoient tantoſt en gens d'affaires, tantoſt en porteurs d'argent pour achalander le Bureau, il avoit eſtably ſon credit chez ſon hoſteſſe & dans ſon voiſinage, ce qui luy produiſoit de petits gains courants d'Agiotage qui payoient leurs dépens ; mais ils atten-

doient du hazard quelques bonnes ocasions ; celle cy en fut une.

Comme nostre Agioteur estoit tres défiant, il demanda le logis de Monsieur Franchard a toutes les Boutiques du voisinage pour avoir occasion de s'informer finement quel homme c'estoit ; mais plus il s'informa & plus il fust trompé ,

car

car tous les voiſins eſtoient prévenus pour luy. Il arrive au logis de Monſieur Franchard dont il reconut l'hoteſſe; elle avoit eſté autrefois de ſes amies. Il avoit grande confiance en elle, & elle en avoit tant en ſon hoſte qu'elle ne pouvoit s'en taire. Il luy avoit fait mille plaiſirs; c'étoit un hoſte charmant. Il n'y avoit

qu'une incommodité avec luy, c'eſt qu'eſtant logée directement ſous ſon Bureau elle avoit la teſte rompuë de la quantité d'argent qu'on y remuoit à la pelle. En effet, il avoit deux ou trois ſacs de bon argent blanc avec quoy il faiſoit le plus de bruit qu'il pouvoit; paſſons la converſation de l'hoſteſſe & de l'A-

gioteur. Elle court le preſenter à ſon hoſte, qui promet tout à ſa conſideration : elle les laiſſe parler d'affaire, & s'en va. Monſieur Franchard l'amuſa par des diſcours vagues ſur le courant de l'Agiotage, & l'amuſoit à deſſein, car il ne pouvoit faire ſon coup qu'il n'entendit pour ſignal un Caroſſe arri-

ver à grand bruit à ſa porte. Pendant que Monſieur Franchard étale en verbiage ſa probité & ſa Franchiſe, l'Agioteur le conſidere de la teſte aux pieds ; il eſt charmé de ſa phiſionomie. C'eſtoit un de ces viſages pleins, unis, faits de façon qu'on croit les connoiſtre de vuë parce qu'on en voit ſou-

vent de ſemblables ; ſa taille étoit courte & ronde, des épaules, du ventre, jambes renforcées, jarrets bas, bras courts, & main large; main à compter les écus dix à dix, vray moule de Caiſſier ; enfin, homme devant lequel vous vous mettriez à genoux pour luy faire prendre voſtre argent la veille

d'un décri.

Voici un Caroſſe qui arrive; c'eſtoit le ſignal: venons au fait, dit Franchard. Le fait eſt, répond l'Agioteur, que j'ay là pour quinze mille francs de Billets, & ſur ce qu'un Marchand d'Amiens m'a dit que vous en aviez pris à trente pour cent. .... Qu'eſt-ce à dire ? interrompit l'autre,

avec un air de franchiſe bruſque, vous mocquez-vous ? ils ſont à trente cinq, tout ce que je puis faire en faveur de mon hoſteſſe, c'eſt de perdre un pour cent.

Ils en eſtoient là qnand un petit Filou qui eſtoit venu dans le Caroſſe vint faire le perſonnage d'un jeune Ecolier en Droit à qui

ſa Mere achete une Charge de Conſeiller en Province. C'eſtoit un petit Blondin à voix greſle, graſſoyant un peu & ricanant beaucoup. Il entre étourdiement ſans ſe faire annoncer, & d'un air évaporé court embraſſer Franchard en luy criant avec joye qu'il avoit conclu le marché de ſa Charge.

Il

Il me faudra luy dit-il, vingt mille francs de Billets de Monnoye. Je les prendray de vous ſur le pied que vous voudrez, je vous ay tant d'obligations d'ailleurs: autres embraſſades; mais ce n'eſt pas le tout, il faut dans le moment quatre ſacs de mille francs à ma mere pour m'acheter un Caroſſe. Monſieur Fran-

chard ne répond qu'en tirant quatre ſacs d'une Armoire comme un homme qui les donnoit auſſi facilement que l'autre donnoit des embraſſades. Il en ouvre un, & le répand ſur ſa table pour le compter: Vous vous mocquez de moy, s'écrie le petit Conſeiller, a-t'on jamais compté aprés Mr Franchard ? Donnez-

moy une plume que je vous faſſe mon Billet. Voſtre mere m'en fera un tantoſt, dit froidement Franchard, vous eſtes trop jeune pour ſigner, emportez toûjours, nous ſouperons ce ſoir enſemble. Deux grands Laquais s'avancent, prennent les facs, & le jeune homme s'en va courant & cabriolant comme il eſtoit entré.

Je ne reconduis point les jeunes étourdis, s'écrie Franchard, je n'ay pas assez de jambes pour les suivre. Ensuite se tournant vers l'Agioteur, l'occasion est heureuse pour vous, luy dit-il, je luy feray prendre vos Billets de Monnoye à trente-deux pour cent ; c'est trois de gain pour vous. Je veux bien fai-

re ce plaiſir à mon hoſteſſe aux dépens d'un jeune fol qui jette l'argent par les feneſtres ; ça voyons vos Billets. Pendant que l'Agioteur les tire de ſa poche en faiſant mille remerciements, Franchard arrange pluſieurs ſacs ſur une autre table, en prend un qu'il renverſe ſur le comptoir. Comptez,

dit-il, à l'Agioteur, je vais examiner vos Billets. L'Agioteur compte, & Franchard prend la liaſſe. Pendant qu'il la feüilletoit ſans la delier, noſtre jeune eſtourdy rentre avec une Dame venerable qu'il tenoit ſur le poing, & riant de toute ſa force, conte à Franchard comme une choſe fort plaiſante que ſa mere qui

n'avoit pas voulu monter la premiere fois de peur de le déranger, venoit par excez d'exactitude luy faire ſon Billet. Franchard court au devant d'elle, ſe faſche de cette exactitude offençante pour luy, jure qu'il ne recevra le Billet qu'en luy donnant à ſouper. La Dame venerable cede de peur de le faſcher, & regagne

ſon Caroſſe, où Fran-
chard, plus ceremo-
nieux avec les Dames
qu'avec les jeunes eſ-
tourdis, voulut abſo-
lument la reconduire.
Il la ſuit, tenant toû-
jours à la main la liaſſe
de Billets, & l'Agio-
teur reſte ſans ſe defier
de rien. Il compte toû-
jours ſon ſac pour ga-
gner du temps; mais il
n'oſa pas toucher aux

autres qu'en presence de Franchard, tres-faſché meſme d'avoir trouvé deux Ecus de manque dans le ſac, car l'ayant compté ſans témoins, il prenoit déja la reſolution de perdre deux Ecus par politeſſe. Il s'aſſit, & attendit fort tranquilement pendant un quart d'heure; c'eſt le moins que puiſſent durer les Com-

piments d'une femme à qui on preſte de l'argent.

Voyons cependant ſi nos Filoux munis des quinze mille francs en Billets ſont montez en Caroſſe. Non, ils s'exquivent plus finement; ils laiſſent le Caroſſe de louage à la porte, & Franchard feignant d'accompagner la Dame juſques chez un

Notaire voiſin, la ſuit à pied juſques dans une ruë tournante où un autre Caroſſe les attendoit, & touche Cocher, voila les quinze mille francs partis.

Imaginez vous l'impatience inquiete de l'Agioteur & de l'hôteſſe qui le fut rejoindre au Bureau pour voir s'il étoit content de ſon hoſte. Leur con-

fiance étoit ſi bien eſta-
blie que les ſoupçons
ne leur vinrent que
par degrez ; mais il fal-
lut enfin en venir aux
craintes, aux éclairciſ-
ſements, aux alarmes,
l'Agioteur veut em-
porter quinze facs ;
l'hoſteſſe s'y oppoſe, il
faut des formalitez. Je
paſſe ſous ſilence l'ar-
rivée du Commiſſaire,
l'ouverture des facs ;

remplis de cailloux & de ronds d'ardoiſe. Je ne vous diray point quels furent à cet aſpect les fremiſſements & les mines de l'Agioteur dupé ; vous imaginerez le dénoüement de tout cela plus plaiſamment que je ne pourrois vous le décrire.

Le mot d'Agioteur vient du mot Italien

Adgio Supplement ou Ajuſtement. *Adjuſtamento*, Ajuſtement ou Convention d'intereſt entre les Agents de Change ou Banquiers. *Quel vantaggio ché ſi da o riceve per adjouſtamento della valuta d'una moneta a quella d'un altra.*

BOUTS RIMEZ DONNEZ DANS LE MERCURE PRECEDENT *REMPLIS PAR* *M^R* D. F.***

LE MARY FIDELE.

MA femme avoit quinze
ans lorſque j'en avois trente
Elle en a donc vingt-cinq puiſ-
que j'en ay . quarente
Tout va bien juſques là, ſon
gracieux main . . tien

Et ſon œil encor vif plaiſent
encore au . . mien
Mais dans dix ans, helas!
quand j'en auray cinquante
Ma femme à trente-cinq m'en
paroiſtra. . ſoixante
Mon âge alors ſera moins
convenable au. . ſien
Vieux Chat, jeune Souris, un
Ancien dit fort . bien
L'Epoux ſera conſtant pour
femme de . . ſeptante
S'il peut ne commencer à l'ai-
mer qu'à . . nonante
Dans ces ſolides cœurs les ans
ne changent . . rien
Il n'eſt fidelité ſeure que de
vieux . . . chien.

SUR LES MESMES BOUTS RIMEZ.

*Par M^R l'Abbé L***.*

QVoyqu'en ait decidé le
Concile de . . Trente
Entre les gras Abbez, j'en
ſçay plus de . . quarante
A Benefice double, ayant dou-
ble entre . . . . tien
Qui non contens des leur pren-
droient encor le . . mien
Un Diſciple de Pierre envi-
ron l'an . . cinquante

Prédit qu'en mil ſept cens dix
ou trente ou . . ſoixante
Maint Apoſtre ſeroit plus ri-
che que le . . . ſien
Qui de ſon ſuperflu ne refor-
meroit . . . . rien
Parlons par Parabole à l'in-
ſtar des . . ſeptante
Combien de bons Paſteurs
voit-on entre . nonante
Peut eſtre dix ; ceux-là ne
veulent d'autre . bien
Que leur petit Troupeau, leur
boulette & leur . chien

SUR LES MESMES

BOUTS RIMEZ.

Par M. Dam. ***

Damon à ſon Amy.

JE pardonne l'amour, à vingt
ans juſqu'à . . . trente
On peut ſecrettement aimer
juſqu'à . . . quarente
Mais pour lors d'un amy le
ſolide entre . . . . tien
Doit faire les plaiſirs de ton
cœur & du . . . mien

Taſchons d'avoir acquis envi-
ron vers . . cinquante
Des amis, des honneurs, &
des biens pour . ſoixante
Car on ne doit compter pour
lors que ſur le . . ſien
A ſoixante ans, d'autruy je
n'eſpere plus . . rien
Gardes-toy d'avarice, à ſoi-
xante à . . . ſeptante
On peut eſtre chery meſme juſ-
qu'à . . . nonante
Lorſque l'on ſçait gayement
faire part de ſon . bien
Manger ſeul en grondant,
c'eſt vivre comme un chien.

LISTE DES TROUPES envoyées en Roussillon.

Je vous donne cette Liste en attendant l'Article des nouvelles d'Espagne dont j'attends des Relations.

Mr Dillon, Lieutenant General de Dauphiné.

CAVALERIE.

ESCADRONS.

Dauphin.	3
Anjou.	3
Parabelle.	2
Putange.	2
Fléche.	2
Germinon.	2
Valgran.	2

DRAGONS.

La Lande.	3
Chaſſelas.	3

Sommeri. . . . 3
Foix. 3

Total des Escadrons.

28.

INFANTERIE.

BATAILLONS.

Normandie. . . . 3
La Couronne. . . 3
Auvergne. . . . 2
La Marche. . . . 2
Flandre. . . . 2
Oleron. . . . 2
Vermandois. . 2
Soissonnois. . 2

Tierache.	2
Baujollois.	2
Forez.	2
Egrigni.	2
Damas.	2
Vivarez.	1
Perigord.	1
Labaune.	1
Villeneuve.	1
Valouze.	1
Champigni.	1
Leon.	1
Seye.	1

Total des Bataillons.

36.

Meſſieurs de Trevoux doivent mettre dans leur Journal du mois prochain une Diſſertation en forme de Lettre dont je vais vous donner l'extrait, ſur la foy que j'ay du bon choix qu'ils ſçavent faire des Pieces, car je n'ay par moymeſme nulle érudition ſur *les Monuments*, & ſur *les Inſcriptions anti-*

ques. Cette Lettre eſt du P. l'E. J.

J'ay veu, Monſieur, les Monuments d'antiquité de la capitale des Leuquois, qu'on a trouvez prés de Leucey dans le pays des anciens Leucois ou Leuciens ; & à ce nom de Leucey, je vous avouë que j'ay cru avoir trouvé la capitale de ce peuple Gaulois qu'on cherche encore aujourd'huy . . . . . Pour rendre mon ſyſtême probable, aprés avoir avoüé que Toul étoit la premiere Ville de Leuciens du

temps de Ptolemée, je montrerois qu'elle n'eſt devenuë leur capitale que par la ruine d'une Ville plus ancienne qui portoit leur nom.

N'eſt-ce pas ainſi que nous prouvons que Treves étoit la capitale du pays Trevois ? *Metz, de celuy qu'on nommoit* Mediomatrices, *Reims, des* Remois, *Soiſſons, des* Sueſſonnois, *Amiens, des* Ambianois, *Chartres, des* Carnutes, *Le Mans, des* Cenomans, *Paris, des* Pariſiens, *Sens, des* Senonois, *& Langres, des*

Lingonois ? *Toutes les capitales, diſons-nous, ont pris le nom de leurs Peuples, excepté celles de la Province Romaine & les Villes voiſines dont les Romains avoient fixé ou changé le nom, comme* Aquæ Sextiæ, Lugdunum, Veſontio, Auguſtodunum. *Puis donc que nous trouvons au milieu du Peuple appellé anciennement* Leuci, *un lieu nommé* Leucey, *ne devons-nous donc pas croire que le Lieu qui porte le nom du Peuple qui l'environne, en eſt la capitale ?*

Le P. l'E. refute ensuite l'opinion de feu Mr l'Abbé Riquet.

Il avoit donné, dit-il, *aux Leuquois une Capitale qui n'étoit pas mesme de leur Pays, car si nous suivons la division des anciens Dioceses qui a esté faite..... Sur la division des anciens Peuples de l'Empire*, Gran *devoit estre du Pays de Langres, parce qu'elle a esté long-temps du mesme Dioceſe.*

Gardez-vous bien de croire neanmoins, Monsieur, que je

donne dans cette illusion ; ou-tre que les Capitales n'ont pris le nom de leurs Peuples que quand leurs Tyrans leur ont osté le leur propre, & en un temps où elles ne pouvoient estre ni connuës aux Geographes, ni mesme aux Geographes du bas Empire, puisqu'elles ont gardé leur nom jusqu'à ce temps-là.

L'Auteur soutient ensuite le caractere d'un veritable Sçavant, qui ne refute point l'opinion des au-

tres par l'envie d'éta-
blir les ſiennes.

Je n'aime point, dit-il, *à changer les bornes que nos peres ont posées; & puiſque Toul a toûjours eſté la Capitale des Lucois, je ne luy diſputeray point ce nom..... Je conviendray que ma regle n'eſt pas generale, & que les Mandubiens, les Nerviens, les Menapiens, & pluſieurs autres Peuples avoient des Capitales à qui ils n'ont pas laiſſé leur nom; que l'Analogie du nom eſt une preuve legere lorſ-*

qu'elle n'eſt pas appuyée d'ailleurs ; & qu'enfin quand on auroit trouvé à Lucey meſme les Monuments d'antiquité qu'on a trouvez aux environs, je ne prétendrois point me ſignaler par une nouvelle opinion capable de m'attirer tous les Antiquaires ſur les bras.

Le P. l'E. propoſe ſans opiniaſtreté une opinion nouvelle ; c'eſt ce qui la rend plus probable. Un Sçavant qui n'eſt point aveuglé

par ſes préventions, voit plus clair qu'un autre.

Il raſſure enſuite un de ſes Amis ſur un doute qu'il a.

Vous craignez fort, luy dit-il, *que les Monuments qu'on a trouvez chez vous ne ſoient pas antiques, parce qu'il ne vous paroiſt pas que certaines Lettres qu'on voit ſur une petite Urne lachrymale qui fait une partie de ces Monuments, ſoient de la beauté que ſont ordinairement les Lettres*

Romaines dans les Inſcriptions antiques. . . . . Penſez-vous qu'il n'y puiſſe avoir d'Inſcription antique ſi elle n'eſt bien écrite ?

Je vous avoüeray que j'ay eſté moy-meſme en cette erreur. La premiere fois que je vis ſur les Medailles d'Albin des A. qui n'avoient pas la ſimplicité ordinaire aux Lettres Romaines, j'en fus ſurpris. A la vûë d'une Inſcription ſur Bronze pour la Déeſſe du Peuple Bibractin, laquelle eſt conſervée dans le Cabinet de Mr Moreau de Mautour, où je re-

marquay de pareilles Lettres. Je doutay de l'antiquité de l'Inſcription; mais lorſque j'eus pris garde que nous avions pluſieurs Medailles Conſulaires dont les Legendes n'eſtoient pas ſi bien écrites que celles des Medailles du haut Empire, je compris qu'une Inſcription pouvoit eſtre antique & mal écrite tout enſemble, & que ſouvent meſme la difformité de ces Lettres étoit une marque d'une plus grande antiquité.

Mais lorſque je vis les Tombeaux des Soldats de la huitiéme Legion qui furent

trouvez à Strasbourg en 1663. & dont Bebel fait la description, je connus qu'une Inscription pouvoit estre mal écrite & avoir esté faite dans le haut Empire, c'est-à-dire, au temps qui nous a laissé les plus belles Inscriptions, car enfin voilà les Epitaphes dont il s'agit.

On lit sur les trois premiers Tombeaux.

LEG. VIII. AVG.

Sur le quatriéme Tombeau.

LEG. VIII. AG.

L'Impreſſion n'a pû imiter icy les Caracteres malformez de ces Inſcriptions. Je ſuis faſché de diminuer en cela le plaiſir des Curieux, plaiſir que j'approuve, puiſque la curioſité antique eſt une eſpece de joüiſſance du temps paſſé. Si quelqu'un de ces Sçavants à citations Grecques & Latines, blaſme l'in-

certitude qu'on voit chez les Antiquaires, je luy répondrois volontiers :

Des Livres Grecs originaux

Vous croyez concevoir les obſcures pensées ;
Mais ſouvent elles ſont encor plus effacées
Que les Inſcriptions qu'on trouve aux vieux Tombeaux.

L'Auteur prouve en-
ſuite que ces Inſcrip-
tions, quoyque mal
écrites, ſont nean-
moins du temps de la
plus belle Antiquité.

Premierement, dit-il, *elles ne ſont point du bas Empire, car il n'y avoit en ce temps là que deux Legions d'Auguſte, l'une en Thrace, & l'autre dans l'Illirie, encore portoit-elle le nom de* Pretorienne, *& d'*Etrangere, *nom que celle-cy ne porte pas.*

*Elles ſont donc du hau-Empire, & meſme du comt mencement de l'Empire, car ce n'eſtoit qu'en ce temps-là qu'il y avoit une huitiéme Legion qui porta le nom d'*Auguſte. *Nous la voyons en quartier ſur le bord du Rhin dans le Pays des Vangions, & des Tribocces, pendant l'Empire de Tibere, & nous l'y voyons encore ſous l'Empire d'Antonin au rapport de Ptolemée, aprés que l'hiſtoire n'en parle plus.*

Les Soldats de cette Legion furent donc enterrez à Strasbourg,

bourg, ou ſous l'Empire de Tibere ou ſous l'Empire d'Antonin. De ſçavoir preciſement le temps de leur ſepulture, je crois que ce n'eſt pas une choſe aisée.

Les Inſcriptions de la Republique ancienne ou du bas Empire ſont mal écrites, parce qu'au temps de Republique l'écriture Romaine n'avoit pas encore ſa perfection, & qu'au temps du bas Empire, elle l'avoit perduë..... C'eſt ainſi que les Medailles d'Albin frapées dans les Gaules, ont des A. Gaulois : que l'Inſcription

de la Déesse de Bibracté, *a des R. & des T. Gaulois, & que les Epitaphes de Strasbourg dont nous venons de parler, ont des Lettres toutes Gauloises. Ne voyons-nous pas encore aujourd'huy que les Allemands qui ont retenu quelques-unes des manieres Gauloises ne sçauroient former une Lettre Romaine sans en alterer la simplicité. Ils ne peuvent se resoudre à faire un I. qui est la plus simple de toutes les Lettres, sans y ajouster quelque ornement. Je suis, Monsieur, vostre, &c.*

Le 14. Septembre, Me de Belzunce, Abbesse de l'Abbaye Royale d'Angers, dite *du Ronceray*, fut benite dans son Eglise Collegiale de la Trinité, par Mr l'Evesque de Marseille, son frere, & assistée par deux autres Abbesses, toutes deux ses Tantes. La Trinité est immediatement dépendante de l'Abbesse

Dés que le Prélat eut pris ses ornements Pontificaux, il alla chercher la nouvelle Abbesse dans le Chœur, d'où il vint en

procession. Les Chanoines en Chapes, les Chapelains & autres Ecclesiastiques au nombre de trente, en Dalmatiques, précedoient l'Abbesse qui étoit suivie de toute sa Communauté, marchant deux à deux. Elle avoit à son costé droit, Me de Lauzun Abbesse de Saintes, & à son costé gauche, Me de Lauzun, ancienne Abbesse de la mesme Abbaye du Ronceray, dont elle s'est démise en faveur de sa Niéce. Dans cet ordre la Procession sor-

tit du Chœur, traverſa l'Egliſe Abbatiale ; & ſe rendit dans celle de la Trinité qui la joint, au ſon des Cloches des deux Egliſes.

Aprés la Meſſe, la proceſſion ſe rendit dans le Chœur du Ronceray, où le Prélat ayant intronisé l'Abbeſſe, il entonna le *Te Deum* qui fut chanté en Muſique par les Religieuſes. Cette nouvelle Abbeſſe eſt de la Maiſon de Belzunce dont on a parlé lorſque ſon frere fut nommé Eveſ-

que de Marſeille.

L'Abbaye Royale du Ronceray d'Angers, eſt ſi ancienne que l'on ignore ſa premiere fondation. On ſçait ſeulement qu'avant que le Roy de Sicile Duc d'Anjou l'eut rétablie dans ſon premier luſtre, & luy euſt fait prendre la Regle de Saint Benoiſt, c'eſtoit une Abbaye de Chanoineſſes, dont les Religieuſes ont gardé quelque choſe de l'habit, & quelques uſages particuliers pour les ceremonies, ſur tout à leur

Profession, aprés laquelle on fait la Benediction des Vierges comme elle est marquée dans le Pontifical Romain. On croit que les seules Religieuses du Ronceray, & les Chartreuses ont conservé cet usage.

Les Dames Religieuses du Ronceray ne sont reçûës qu'aprés avoir fait les mesmes preuves que l'on éxige à Malthe pour les Chevaliers. Il y a huit Prieurez que l'Abbesse donne à des Religieuses qui en sont Titulaires, &

les peuvent resigner.

Cette Abbaye a de grands droits. L'Abbesse est Dame d'une grande partie de la Ville d'Angers, ce qui est cause qu'elle s'appelloit *Dame d'Angers*, jusqu'à ce qu'une Statuë miraculeuse de la Sainte Vierge, trouvée dans des Ronces, eust fait donner le nom du Ronceray à l'Abbaye où l'on conserve avec beaucoup de veneration cette Image dans une Chapelle tres-ancienne qui est sous terre, d'où il sort une Ron-

ce,

ce, qui eſt verte en tout temps.

Il y a eu des Abbeſſes du Ronceray des Maiſons de Vantadour, de Champagne, de Rohan, & de la Tremoille. Les dernieres ſont Meſdames Simonne & Ivonne de Maillé Brezé; Antoinette du Puy, Charlotte de Grammont qui vit encore, & qui s'eſt démiſe. Elle eſt Tante de Me de Belzunce du coſté de pere & de mere, Françoiſe de Caumont de Lauzun qui demeure avec ſa Niéce, en

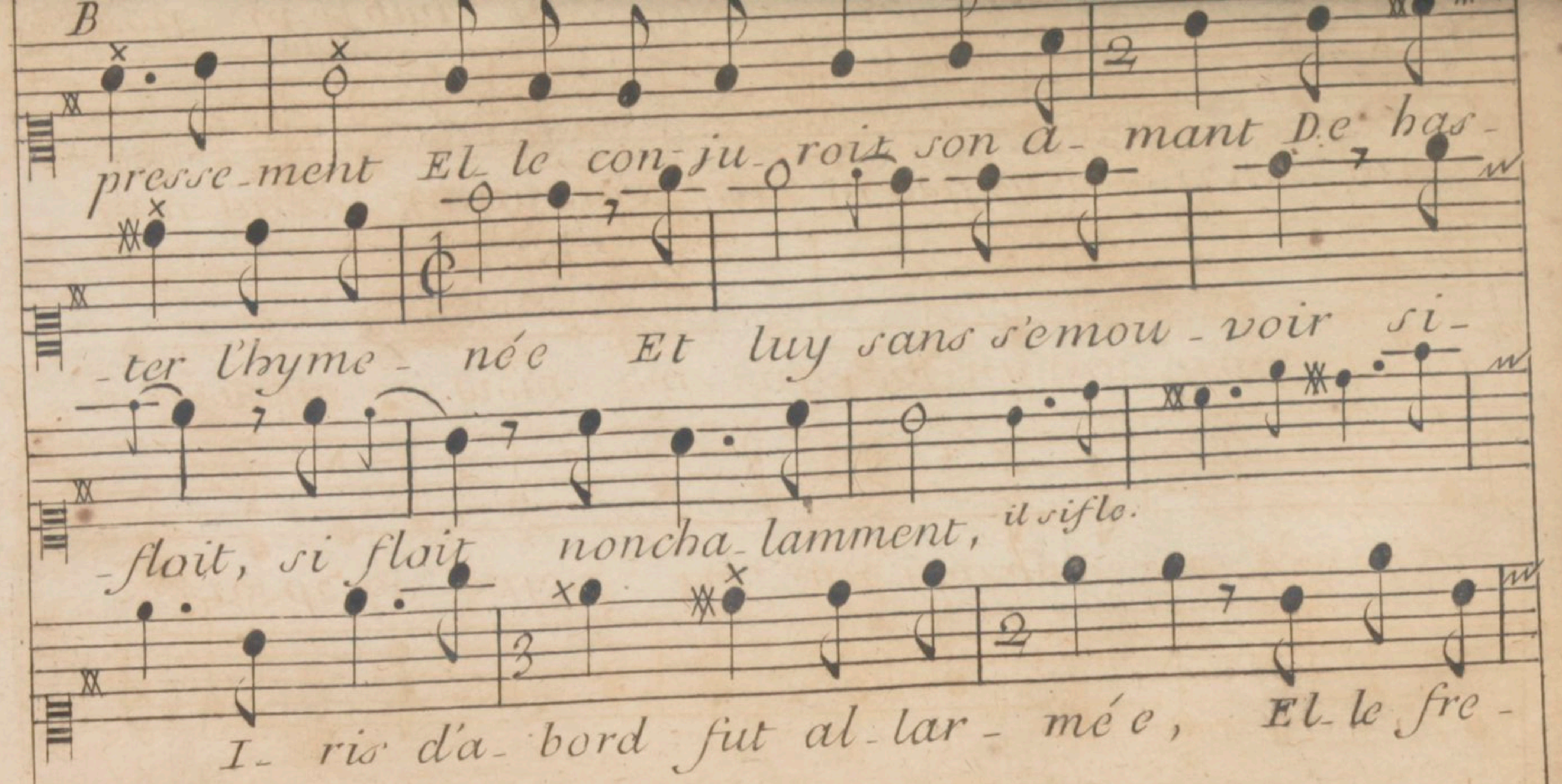
faveur de qui elle s'eſt demiſe ; & enfin Anne-Marie-Loüiſe de Belzunce qui vient d'eſtre benite. Elle a eſté Grande-Prieure de l'Abbaye de Saintes, Coadjutrice du Ronceray le 10. Février 1708. & Abbeſſe le 19. Mars de l'année ſuivante. Elle eſt ſœur de Mr le Marquis de Caſtel-Moron, Brigadier des Armées du Roy, Capitaine des Gendarmes de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & commandant actuellement la Gendarmerie.

CHANSONS.

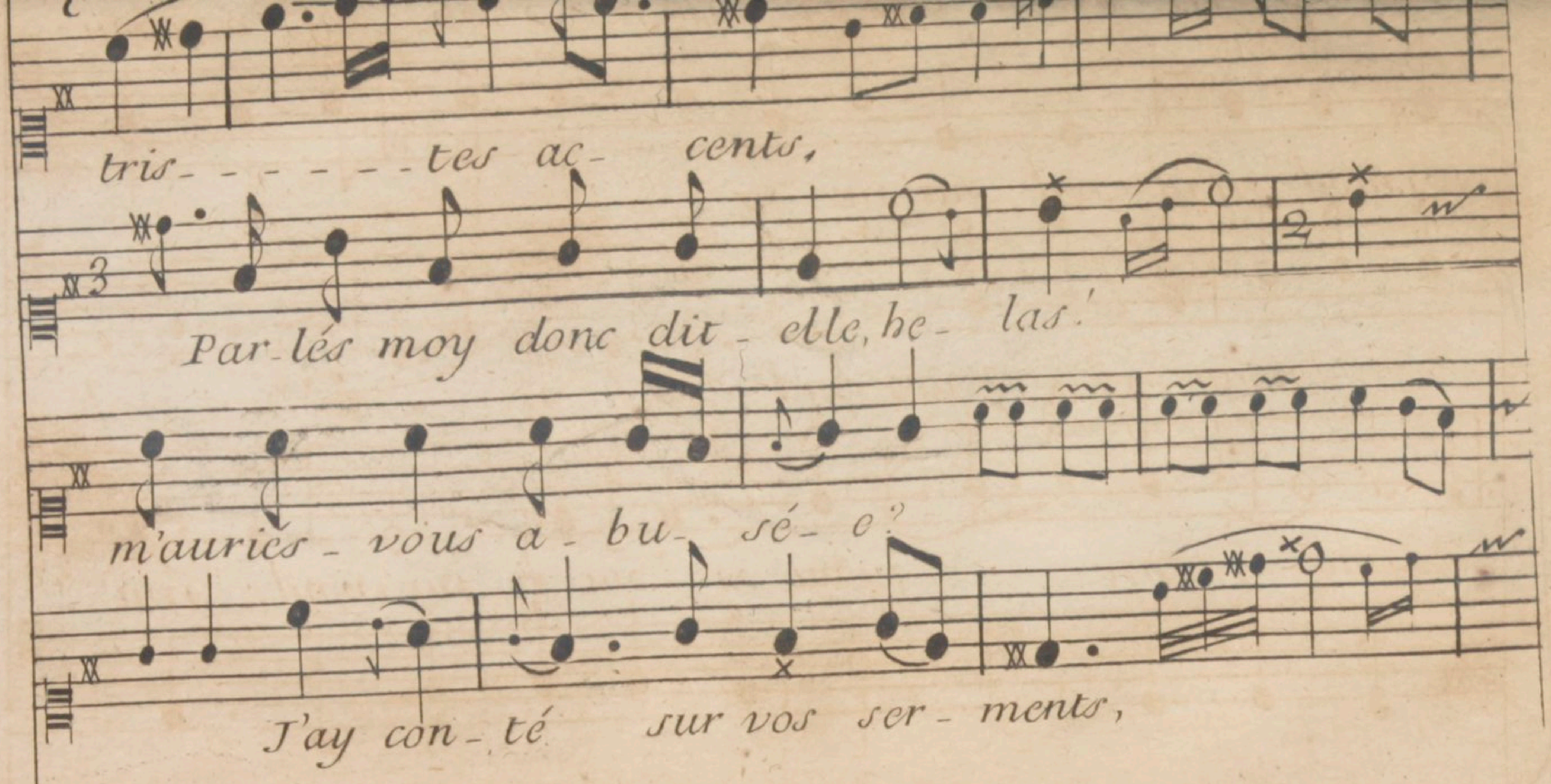
J'avois prévû que quelqu'un me chicaneroit sur l'ancienneté de mes Chansons, sans me sçavoir gré des Nouvelles que j'y joins ; mais le gouſt de quelques particuliers qui ne cherchent dans les Ouvrages que la nouveauté seule, ne l'emportera pas sur le gouſt du Public. Il y a

long-temps qu'on s'attend à voir un Recuëil de mes Chanſons caracteriſez, comme l'*Opera*, le *Tabac*, les *Cloches*, les *Siflets*, &c. Je les donneray toutes en détail à deux par mois. Je prie ceux qui les ſouhaitteroient toutes à la fois, de prendre patience : ceux qui n'en voudroient point du tout, prendront


Prés de la belle Iris, un marquis scelerat A-
-prés mille serments qui valoient un contrat, Avoit
tant pressé l'avanture, Que la belle a son tour pres-
soit la signature:


B
presse-ment El le con-ju-roit son a- mant De has-
-ter l'hyme- née Et luy sans s'emou-voir si-
-floit, si floit noncha-lamment, il sifle.
I- ris d'a- bord fut al-lar- mée, El le fre-


-mit pleurant a- me -re- ment ; Mais le mar
-quis tou -ché si -fla- plus ten- - dre- ment,
Et mê- me par pi tié pour l'ai-
-mable a- fli- gé- e , s'ifla l'é cho plain tif


tris - - - - - - - tes ac - cents,
Par - lés moy donc dit - elle, he - las!
m'aurics - vous a - bu - sé - e?
J'ay con - té sur vos ser - ments,


Il est temps de mon_trer que vous m'avés ai mé_
-e..
Il est tems de fi_nir..je veux finir aus
-sy..
Mes parens sont d'acord, le notaire est i_
cy..Terminés, tout est prest..je suis tout prest aussi


D
Allons donc tout est prest.. je suis tout prest aussy.
Ma fa
mille assemblée.... Je suis tout prest..
tout prest..
tout
prest..
Je suis tout prest a partir pour l'armé- e.

patience auſſi, car j'en ay proviſion pour deux années.

CHANSON A SIFLER.

Prés de la jeune Iris, un
Marquis ſcelerat
Aprés mille ſerments qui
valloient un Contrat
Avoit tant preſſé l'A-
vanture,

Que la Belle a ſon tour
preſſoit la ſignature.

Un jour avec empreſſe-
ment
Elle conjuroit cet Amant
De haſter l'hymenée,
Et luy ſans s'émouvoir
ſifloit nonchalemment

LE MARQUIS, Siffe.

u u u u u u

Iris d'abord fut allarmée,

Elle fremit pleurant amerement
Mais le Marquis touché
ſifla plus tendrement.

Il ſifle.

u u u u u

Et meſme par pitié pour
l'aimable affligée
Sifla l'Echo plaintif de
ſes triſtes accens.

LE MARQUIS

Siſle l'Echo du Chant précedent.

u u u u u u

IRIS.

Parlez-moy donc, dit-elle, helas!

LE MARQUIS
Siffle l'Echo.

u u u u u u

IRIS.

M'auriez-vous abusée?

LE MARQUIS
Siffle l'Echo.

u u u u u u

IRIS.

J'ay compté sur vos ser-
ments.

LE MARQUIS
Sifle l'Echo.

u u u u u u

IRIS.

Il est temps de montrer que
vous m'avez aimée.

LE MARQUIS
Sifle l'Echo.

u u u u u u

IRIS.

Il eſt temps de finir.

LE MARQUIS.

Je veux finir auſſi,

il Siſe.

u u u u u u

IRIS.

Mes Parents ſont d'accord, le Notaire eſt icy

Terminez, tout eſt preſt.

LE MARQUIS.

Je ſuis tout preſt auſſi ;

il Sifle une Boutade.

u u u u u u

IRIS.

Allons donc, tout eſt preſt?

LE MARQUIS.

Je ſuis tout preſt auſſi.

il Sifle le meſme Chant.

IRIS.

Ma famille aſſemblée ....

LE MARQUIS.

Je suis tout prest ;

il Sifle.

u u u u u u

Tout prest ;

il Sifle.

u u u u u u

Tout prest ;

il Sifle.

u u u u u u

Je ſuis tout preſt à partir pour l'Armée.

On n'a pas pû mettre dans la Muſique la Baſſe continue comme on la mettra dans la ſuite dans toutes les Chanſons que je donneray, parce que cette Baſſe a relation avec une Cantate de Flutes que Mr. De la Barre a faite ſur cette Chanſon.

Cette Cantate de Flutes se vend chez Mr. Foucault, ruë S. Honoré à la Regle d'Or, vis-à-vis la ruë des Bourdonnois.

PARODIE NOUVELLE.

Sur le meſme Air du *Marquis ſcelerat.*

Prés d'un Chaſſeur de Cour, l'autre jour un Auteur, Auteur en meſme temps heroïque & flateur, Le flatant briguoit ſon ſuffrage

Et pour estre flaté luy li-
soit son Ouvrage.

Pendant que l'Auteur
déclamoit,
Et que luy-mesme il se
charmoit
De sa propre Eloquence
Le Chasseur attentif siffloit
nonchalemment.

LE CHASSEUR siffle.

u u u u u u

L'Auteur

L'Auteur picqué luy re-
commence
Le bel endroit avec des
tons nouveaux,
Dont le Chasseur siflant
imite les plus beaux.

Il sifle.

u u u u u u

L'Auteur croit que ses
Vers par leur vive
cadence,
Du Sifleur déclamant
excite les Echos.

LE CHASSEUR
Sifle l'Echo du Chant précedent.

u u u u u u

L'AUTEUR.

Voicy un des beaux traits

LE CHASSEUR
Sifle l'Echo.

u u u u u u

L'AUTEUR.

Suivez-vous la pensée?

LE CHASSEUR.
Sifle l'Echo.

u u u u u u

L'AUTEUR.

De la Strophe que voicy.

LE CHASSEUR
Sifle l'Echo.

u u u u u u

L'AUTEUR.

Elle eſt en meſme temps
poëtique & ſensée.

LE CHASSEUR
Sifle l'Echo.

u u u u u u

L'AUTEUR.

Je ſuis touſjours au fait.

LE CHASSEUR.

Je suis au fait aussi,

il Sifle.

u u u u u u

L'AUTEUR.

Tous les autres Auteurs
n'expriment point
ainsi.
Je sens ce que je dis.

LE CHASSEUR.

Et moy je sens aussi.

il Sifle une Boutade.

u u u u u u

L'AUTEUR.

J'entends le fin.....

LE CHASSEUR.

Et moy j'entends auſſi,

il Sifle le meſme Chant.

u u u u u u

L'AUTEUR.

Ecoutez-moy de grace?

LE CHASSEUR.

J'entends, j'entends;

il Sifle.

u u u u u u

J'entends ;

il Sifle.

u u u u u u

J'entends ;

il Sifle.

u u u u u u

J'entends la voix des Chiens qui m'appellent à la Chasse.

RECEPTION
DE
Mr. LE LIEUTENANT CIVIL.

Le Samedy 4. Octobre, Mr d'Argouges de Rannes fut instalé dans la Charge de Lieutenant Civil par Mr Godard Conseiller de la Grand'-Chambre.

Mr Godard le conduisit d'abord au Parc Civil où présidoit pour lors Mr Pasquier Lieutenant Particulier avec plusieurs Con-

feillers. Là Mr Godard prit la place du Préſident, & mit Mr le Lieutenant Civil à ſa droite, ou l'Avocat du Roy luy fit un Diſcours.

Enſuite Mr Godard, que Mr le Lieutenant Civil avoit prié de bonne foy de ne luy point compoſer d'Eloge, ne luy dit que quelques mots ſans préparation ſur le choix du Roy. *Ce choix*, dit il, *d'un Roy ſi juſte & ſi éclairé, eſt un gage à ſes peuples des lumieres & de l'équité du Juge qu'il leur donne.*

Il luy proposa ensuite pour modelle dans sa Famille mesme, Mrs le Pelletier, qui rempliſſent ſi dignement les premieres places de l'Etat, *& qui joignent*, continua-t'il, *à tant de vertus, celle qui les releve toutes; c'eſt cette modeſtie, vertu ſi rare dans l'élevation, & ſur tout avec les qualitez brillantes que vous poſſedez; mais cette modeſtie que je loüe en vous m'impoſe ſilence.* Mr Godard prononça enſuite les mots eſſentiels au Ceremonial de l'inſtala-

tion ; *c'eſt icy* , dit-il , *que vous rendrez juſtice aux Su-jets du Roy.*

La meſme modeſtie qui fait craindre les éloges à Mr le Lieute-nant Civil, luy fit pro-noncer ſa réponſe ſi bas , que peu de gens l'entendirent. Comme j'eſtois aſſez prés pour entendre, je hazarday à la faveur du ſens que j'ay retenu de faire tort au tour & aux expreſ-

sions qui peuvent m'estre échapées.

Persuadé que je suis, Monsieur, de l'importance de mes devoirs, je ressens combien il m'est difficile de les remplir. L'illustre Magistrat auquel je succede, est un de ceux dont l'exemple est toûjours respectable, & toûjours redoutable à ses successeurs. Ce Tribunal est encore tout plein des grandes idées de justice qui estoient le principe & la regle de ses jugements. Son image est gravée dans vos cœurs, dit-il aux

Conſeillers, *je ne viens point l'effacer. Heureux ſi je puis la retracer foiblement. Vous m'y aiderez, Meſſieurs, & en entrant icy je compte ſur les lumieres d'une Compagnie ſi accouſtumée à connoiſtre la juſtice, & à la rendre.*

Le jour qu'on inſtale un Lieutenant Civil, on plaide une Cauſe devant le Conſeiller de la Grand'-Chambre dont le prononcé eſt un Arreſt quoyqu'au Chaſtelet, parce qu'il preſente là le Parlement.

Cette Audiance finie, le Conseiller, c'est-à-dire, le Parlement, va instaler le Lieutenant Civil à la Chambre Civile, & de là à la Chambre du Conseil, où sont le Lieutenant Criminel & le Lieutenant Particulier qui vont au devant du Parlement jusqu'à la porte, & c'est à la Chambre du Conseil que le Lieutenant Civil commence ses fonctions.

Feu Mr le Camus a esté Lieutenant Civil prés de quarante ans. Il fut nom-

mé pour remplir cette place au mois de Juillet 1671.

J'attendois les Memoires suivants pour parler de la mort de Dame Marie-Magdelaine Seguier, née le 10. Aoust 1618. & âgée de 92. ans & 20. jours; elle fut enterrée le 1. Septembre aux Ursulines du Fauxbourg Saint Jacques.

Elle étoit veuve en secondes nôces de Mre Guy de Laval Boisdaufin, dit le Marquis de Laval, Lieutenant General des Armées du Roy, qui mourut la

nuit du 17. au 18. Octobre 1646. en sa 24^e année, d'un coup de feu qu'il reçut à la teste devant Dunkerque, laissant une fille unique, Magdelaine de Laval mariée le 30. Avril 1662. à Henry-Loüis d'Aloigny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, & Gouverneur de Lorraine, qui a laissé posterité.

Marie Seguier étoit veuve en premieres nôces de Pierre-Cesar du Cambout

Marquis de Coiſlin, Lieutenant General, & Colonel General des Suiſſes & Griſons, qu'elle avoit épouſé le 5. Fevrier 1634 & qui mourut le 10. Juillet 1641 âgé de 28. ans d'une bleſſure qu'il reçut au ſiege d'Aire; elle eut de ce premier mariage.

Pierre du Cambout (né en 1639.) Cardinal de Coiſlin, Eveſque d'Orleans, Grand-Aumoſnier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, mort à Verſailles le 5. Février 1706.

Charles Cesar du Cambout Chevalier de Malthe, mort le 13. Fevrier 1699. âgé de 59. ans.

Armand du Cambout Duc de Coislin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, né le 1. Septembre 1635. mort le 16. Septembre 1702. âgé de 67. ans 15. jours. Il avoit épousé Magdelaine du Halgoët morte le 9. Septembre 1705. laissant entr'autres enfants,

Pierre du Cambout Duc de Coislin, Pair de France,

mort sans posterité le 6. May 1710. de Loüise d'Alegre qu'il avoit épousée le 6. May 1685. morte en Septembre 1692.

Magdelaine-Armande du Cambout, (dont Mr l'Evesque de Metz est l'aisné) mariée le 18. Avril 1689. avec Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Bethune, Duc de Sully, Pair de France, dont il n'a point d'enfans.

Henry-Charles du Cambout, Evesque de Metz, Commandeur de l'ordre

du Saint-Esprit, & premier Aumosnier de Sa Majesté, qui vient d'estre reçu à l'Académie Françoise à la place de feu Mr le Duc de Coislin son frere.

Il y vint prendre seance le Jeudy 25. Septembre, & prononça un Discours, dont j'ay choisi quelques endroits, non comme les plus beaux. Les autres ne le sont pas moins; mais ceux-cy marquent les obligations de l'Académie Françoise envers Mrs de Coislin dont il est question dans

cet Article. Mr de Metz commença ainſi ſon Diſcours.

Meſſieurs, en m'accordant cette place, à laquelle je n'aurois oſé pretendre de moy meſme, ne craignez-vous point qu'on puiſſe vous accuſer d'avoir trop écouté les grands noms qui vous parlent en ma faveur? Ne vous reprochera-t'on pas que vous avez voulu me faire un merite de celuy de mes Ancêtres, & que vous avez conſideré comme un devoir à leur égard, ce qui n'eſtoit qu'un excés d'indulgence pour moy.....

Graces à vos bontez, j'oc-
cupe une place dans cette Af-
semblée où reside l'esprit d'Ar-
mand mon grand oncle : de ce
Cardinal, qui sous le plus juste
des Rois, medita vostre insti-
tution, regla vos Statuts,
dirigea vos Exercices, fonda
ce Tribunal où l'Eloquence &
la Poësie doivent couronner à
jamais les Sages, les Sçavants,
& les Heros. Projet digne
d'un tel Ministre, moins pour
sa propre gloire que pour celle
de son Roy & de sa patrie ;
moins pour le regne sous lequel
il a vescu, que pour tous les

regnes à venir.....

Mr de Metz parla en-suite du Chancelier Seguier son Ayeul, & du Duc de Coislin son pere.

Mon frere, continua-t'il, *leur a succedé, je succede à mon frere. Une si grande proximité, le souvenir douloureux de sa perte, m'empeschent de suivre l'usage qui m'obligeroit à loüer mon predecesseur. Vous le loüez vous-mesme, Messieurs, & son éloge sied mieux dans vostre bouche que dans la mienne.*

Cela donna lieu à Mr

l'Abbé de Choisi de rendre justice à Mrs de Coislin dans la réponse qu'il fit ensuite comme Directeur. Il peignit le caractere des deux Neveux dans le Cardinal de Coislin leur oncle, *dont la dignité éminente*, dit-il, *n'avoit point changé la situation naturelle, & dont la vertu toûjours aimable, toûjours pure, toûjours dans l'innocence, n'avoit pû estre alterée par la contagion du monde ni par les charmes de la Cour. On y remarquera particulierement le caractere des*

Coiſlins, hauts ſans orgueïl, polis ſans baſſeſſe, auſſi attentifs à ce qu'ils devoient aux autres qu'à ce qu'ils ſe devoient à eux-meſmes.

Achevons de marquer le caractere des Coiſlins par ce zele pour le Roy qui leur eſt naturel, & qui anime icy le Diſcours de Mr de Metz; c'eſt donc Mr de Metz qui va parler.

Comblé des bienfaits du Roy,

Roy, attaché ſans ceſſe auprés d'un ſi grand Maiſtre, j'ay toûjours offert à mon gloire les plus parfaites idées de gloire, de grandeur, de Religion, de bonté, de ſageſſe, & de pieté; mais où mon zele prendra-t'il des traits & des couleurs qui puiſſent le repreſenter.

O vous Richelieu, ô vous Seguier, dont je vois les Images auprés de celle de ce grand Roy, vous qui avez ouvert cette Carriere immortelle où ſes vertus doivent eſtre à jamais celebrées, quand voſtre preſence anime icy mon coura-

ge, que ne m'inſpirez-vous auſſi voſtre genie ? Seray-je reduit à de ſimples vœux, & peut-on en faire pour luy qui ne ſoient en meſme temps pour tous ſes ſujets, & formez par tous ſes Sujets . . . .

Finiſſons cet Article, par un trait qui finit le Diſcours de Mr l'Abbé de Choiſy.

Faſſe le Ciel, dit-il, *que nous puiſſions bientoſt employer nos talents à celebrer une heureuſe paix, que ce grand Prince noſtre Pere auſſi-bien que*

nostre Roy, desire avec tant d'ardeur, non pour une gloire mondaine dont il a esté rassasié tant de fois; mais uniquement pour nostre bonheur, & pour la tranquilité universelle.

A la fin de la seance on pria Mr de la Motte de faire part à l'Assemblée de quelqu'un de ses Ouvrages. Il recita l'un des Livres de l'Iliade qu'il a depuis peu traduite en Vers, si pourtant on peut ap-

peller Traduction un Ouvrage où il a beaucoup mis du ſien.

Il a rendu plus vifs les endroits où *bonus dormitat Homerus*, & abregé les endroits où Homere ne dort point, mais où ſes digreſſions allongeés pourroient endormir ceux qui ne ſe piquent point d'eſtre ſçavants.

L'Aſſemblée ne fut

pas toute, si contente de Monsieur de la Motte qu'elle le parut, car quelques-uns murmurerent tout bas de l'audace d'un Moderne qui ose changer toute l'œconomie d'un Bouclier dont la description tient tant de place dans le chef-d'œuvre du Prince des Poëtes. En effet c'est une temerité inoüie; Mr de la Motte

l'a euë pourtant. Il n'a pas laiſſé dans ſes deſcriptionsnouvellesune ſeule Figure de la graveure Grecque.

Voilà donc un Bouclier moderne tout different de l'ancien. Faiſons en peu de mots le paralelle de ces deux Boucliers, & chacun en jugera ſelon qu'il ſera plus ou moins prévenu ou pour les An-

ciens ou pour les Mo-
dernes.

Le Poëte ancien fait graver par un Dieu sur le Bouclier d'un guerrier terrible & irrité, des Dances de Villageois & de Villageoises ; des Avocats qui plaident, & cent autres sujets aussi peu convenables à l'action presente, & au caractere du Heros.

Le Poëte moderne a ſupposé que Vulcain forgeant un Bouclier exprés pour Achille & pour la guerre de Troyes, devoit y graver des ſujets qui euſſent rapport à cette guerre.

Les nôces de Thetis & de Pelée troublées par la Diſcorde qui tient en main la Pomme d'Or.

Le

Le Jugement de Pâris qui attire la colere de Junon sur les Troyens.

L'Enlevement d'Helene par Pâris qui fut si fatal à Troye.

Nostre Poëte moderne s'est contenté de faire parler les expressions & les attitudes des Figures gravées dans le Bouclier d'Achille.

Homere y met des Figures vrayement parlantes. Il rapporte leurs converſations en Dialogue, & cela ſuppoſe qu'on voyoit ſortir de la bouche de chaque Figure gravée de longs Rouleaux de papier où leurs converſations eſtoient écrites, comme on voit dans nos Tapiſſeries Gothiques.

Homere fait plus, il nous peint juſqu'au ſon des voix & des Harpes. La graveure des Anciens repreſentoit donc les ſons; c'eſt dommage qu'un ſi beau ſecret ſe ſoit perdu.

Une choſe m'eſtonne encore dans le Bouclier ancien. J'ay calculé à peu prés combien pouvoient tenir de place toutes les Figures dont

Homere compoſe ſes Groupes. En donnant à ſes Figures ſeulement un pouce de hauteur, ce Bouclier devoit avoir plus de trois toiſes de largeur.

Le Bouclier de Mr de la Mothe eſt moins chargé d'ouvrage, & les Figures n'y changent point de place ni d'attitude comme dans Homere, qui fait du

Bouclier d'Achille un Tableau changeant comme ceux qu'on montre à la Foire.

Noſtre Poëte n'a mis dans ſa deſcription que ce qui pouvoit vrayſemblablement eſtre gravé ſur un Bouclier, en ſuppoſant même les Figures aſſez grandes, pour eſtre veuës par les Compagnons d'Achille ; que la repreſenta-

tion (par exemple) de l'enlevement d'Helene devoit exciter à la vengeance.

De tous les Vers que Mr de la Motte recita, je n'ay pu retenir exactement que les six derniers.

Par cet Ouvrage ainsi Vulcain fait éclater
La grandeur du Heros qui le devoit porter;
De sa gloire prochaine il luy donne l'augure

Et presse la vengeance en retrançant l'injure,
C'eut esté peu pour luy de surprendre les yeux;
Le beau, s'il n'est utile, est indigne des Dieux.

Jean-Baptiste Voile, Sieur de la Garde, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maistre des Requestes, & Secretaire des Commandements de S. A. R. Madame, est mort le 5. Octobre.

René Roland le Vayer, Seigneur de Boutigny,

Conseiller au Parlement, est mort à la campagne. Il estoit de la mesme Race dont estoit le celebre La Motte le Vayer.

Florent de Creil Bourneseau, fils de feu Mr de Creil, Maistre des Requestes, est mort le 24. Octobre. Mr d'Argouges, Lieutenant Civil, a épousé sa sœur.

Anne-Françoise-Marc de la Ferté, veuve d'Alexandre Tarteron, Seigneur de Montiers, &c. Président au Grand-Conseil, est

morte le 27. du meſme mois.

Marie-Camille Palavicini, qui avoit épouſé le 12. Janvier 1670. Jean-Baptiſte Roſpiglioſi, Duc de Zagarolo, Neveu du Pape Clement IX. mourut à Rome le 4. Septembre. Elle laiſſe deux Fils, dont l'un aura le Palais de Roſpiglioſi, & l'autre le Palatia. Elle a donné quarante mille écus pour l'eſtabliſſement de ſix Chapelains, en faveur de ſix Eſtudiants.

On a déja appris par les

nouvelles publiques la mort du Cardinal Vincent Grimani Vice-Roy de Naples depuis la derniere revolution. Il mourut le 26. Septembre d'une retention d'urine, âgé de 58. ans. Il avoit esté fait Cardinal le 22. Juillet 1697. à la nomination de l'Empereur. Personne n'ignore qu'il avoit encouru les Censures dont il a esté absous à l'occasion de sa mort.

Dés qu'un Vice-Roy de Naples est mort, on fait une élection pour remplir

la place *per interim*. On a éleu le Comte Borromée de Milan.

On a obmis dans le Mercure dernier que Mr Deschiens de la Neuville, Maistre des Requestes, a esté nommé Intendant de Pau, par la mort de Mr le Camus de la Grange, & Mr du Fenoil, aussi Maistre des Requestes, a esté nommé Premier President de ce Parlement.

Pierre Cardin le Bret, aussi Maistre des Requestes, & Intendant de Pro-

vence, a esté nommé Premier Presidẽt du Parlement d'Aix, par la mort de Pierre Cardin le Bret, son pere.

Comme l'émulation des Bouts-rimez a esté grande, & que j'en ay reçu beaucoup, j'ay esté obligé de les distribuer en plusieurs endroits, & d'en obmettre plusieurs de bons, ausquels j'ay preferé les autres, seulement parce qu'on avoit augmenté ou diminué des Rimes contre les regles.

BOUTSRIMEZ DONNEZ DANS LE MERCURE PRECEDENT.

LES AGES.

Nos jeunes Débauchez à vingt ans en ont. trente
Ils ſont vieux à trente ans, & caducs à. . . quarente
Je ſuis Garçon, mon âge étant égal au . . tien
Toy marié, ton âge eſt le double du . . mien

L'ambitieux guerrier vieillit
avant . cinquante
L'Imbecille & le Fol ſont jeunes à . . ſoixante
L'Eſprit vieillit le corps, Paſcal uſa le . . ſien
Penſant trop, dormant peu, ne mangeant preſque . . rien
Qui penſe, mange & dort, peut paſſer les . ſeptante
Un Campagnard oiſif paſſera les . . . nonante
Si ſans trop raiſonner il ſçait regler ſon . . bien
Ses répas, ſes déſirs, & l'ardeur de ſon . . chien.

SUR LES MESMES

BOUTSRIMEZ

PAR Mr De N***.

Semper homo ſtultus.

L'*Homme à tout âge eſt fol,*
à quinze ans comme à trente
Autrement fol pourtant à
vingt ans qu'à. quarente
Et mon âge en folie eſt diffe-
rent du . . . tien
Quoyque ton âge ſoit auſſi fol
que le . . . mien.

Semper homo juvenis.
L'homme à tout âge eſt jeune,
à quinze ans à cinquante
Tousjours jeunes déſirs, il
medite à . . ſoixante
Pour un ſiecle futur qu'il s'i-
magine . . . ſien
Des projets reculez dont il ne
verra . . rien.

Semper homo vetulus.
L'homme à tout âge eſt vieux,
à ſept ans à . . ſeptante
Tousjours prés de la mort à
neuf comme à . nonante
On radote en ſuivant les plai-
ſirs & le . . bien
On radote en un mot quand on
vit comme un . chien.

STANCES. BOUTS RIMEZ.

Tourterelle
Mouton
Haneton
Hirondelle

Peroquet
Linotte
Marmote
Roquet

Guenuche
Vaux
Chevaux
Peruche

Chat
Gelinotes
Barbotes
Rat

Geniſſe
Poulet
Mulet
Ecreviſſe

Becaſſine
Pigeon
Eſturgeon
Sardine.

J'ay choiſi exprés des Stances pour Bouts rimez, afin que ceux qui n'ont pas beaucoup de temps à donner à la Poëſie, puiſſent en détacher à leur fantaiſie, deux, trois ou quatre Stances plus ou moins, ſelon la durée de la verve qui les prendra.

QUESTION BADINE.

On a demandé pourquoy l'on aimoit mieux la maison que celle de son voisin, quoyque l'on trouvast sa femme de son voisin plus aimable que la sienne.

Comme cette Question n'a esté faite que pour donner lieu à des jeux d'esprit, il ne la faut pas prendre à la lettre comme generale-

ment vraye, car il y a des Maris qui aiment mieux leurs Femmes que celles d'autruy, & qui ne trouvent point de pire maiſon que la leur.

Ces ſortes de Queſtions, pour donner lieu au badinage qu'on y cherche, doivent eſtre plus captieuſes que ſolides, ainſi on a eu raiſon d'y répondre ſur le meſme ton.

RESPONSES.

Par le Philosophe marié.

Ne seroit-ce point par *Amour propre* qu'on aime mieux sa Maison que sa Femme. On a ordinairement fait ou choisi sa Maison. On nous loüe en loüant la magnificence, la propreté, le gouſt de nostre Maison. Elle est donc une occasion aux autres de flater nostre vanité ou nostre gouſt. Nous l'aimons pour cela. Ma Femme au

contraire donne souvent aux autres de me blasmer ou de me mépriser, & pour cela je ne l'aime point. Ce mesme *Amour propre* est toûjours plus flatté par la femme d'autruy que par la nostre, car une femme donne moins de loüanges à son Mary qu'à celuy de sa voisine.

AUTRE.

*Par le Perroquet de Mr la D****

Si on se lasse de sa fem-

me pluſtoſt que de ſa Maiſon, c'eſt qu'on a épouſé ſa femme, & qu'on n'a pas épouſé ſa Maiſon.

AUTRE.

*Par Mr de Gi****

Cher voiſin j'aime mieux
ma Maiſon que la tienne
J'en connois tout le bon, pour
cela je m'y plaiſt.
Si la femme d'autruy me plaiſt
plus que la mienne,
C'eſt que je connois moins ce
qu'elle a de mauvais.

AUTRE.

AUTRE.

Par L. C. D. M.

Tout le monde s'apperçoit bien que c'eſt par inconſtance *qu'on trouve ſa femme moins aimable que celle du voiſin.* Mais peu de gens peut-être ont fait reflexion que c'eſt par inconſtance auſſi *qu'on aime mieux ſa Maiſon que celle d'autruy.* Cela eſt pourtant vray. On aime une Maiſon dont on eſt le maiſtre, parce qu'on peut y contenter ſon in-

conſtance en la changeant de cent façons. On s'y plaiſt à deranger aujourd'huy ce qu'on y arrangeoit hier, ne fuſſe qu'en changeant un ſiege de place ou un Tableau. Ne voit-on pas de ces inconſtants qui s'ennuyent dans leurs Maiſons & dans leurs Jardins dès qu'ils les ont mis à leur degré de perfection.

Peut-être que ſi l'on pouvoit changer tous les jours quelque choſe à la beauté ou à l'humeur de ſa femme, on l'aimeroit

mieux que celle d'un autre ; mais par malheur on accomode sa Maison comme on veut, & l'on ne tourne pas comme on voudroit la teste de sa femme.

AUTRE.

Par Mr le M. de * * *

LA femme du Voisin est toûjours mieux arrangée pour nous que pour luy. C'est pour nous qu'elle se pare, & non pour son Mary ; c'est pour nous qu'elle est de belle hu-

meur, qu'elle arrange ſon eſprit & ſon éloquence. La Maiſon d'autruy, au contraire, n'eſt jamais a noſtre gouſt ſi bien rangée que la noſtre.

Dans la chambre d'autruy je
ſuis mal à mon aiſe,
Damon place la Table où je
voudrois la Chaiſe;
Où je veux avoir chaud, il a
voulu de l'air,
Et bouche une Croisée où je
voudrois voir clair.
J'enſuis bleſſé, quelle injuſti-
ce!

Mais ce qui fait mon grand chagrin,
Ma femme, en ſuivant ſon caprice,
Eſt à peu prés pour moy la Maiſon du Voiſin.

AUTRE.

Par le Mary libertin.

ON trouve la liberté en rentrant dans ſa Maiſon.

On perd ſa liberté en retrouvant ſa femme.

AUTRE.

*Par Mᵉ la Comtesse de ****

UN maistre de maison fait tout ce qu'il peut pour la rendre gaye, gracieuse, aimable, un mary fait tout ce qu'il faut pour rendre sa femme de mauvaise humeur ; S'il devenoit complaisant pour sa femme & qu'il laissât deperir sa maison, le contraire de la question seroit veritable.

Je conviens avec Mᵉ

la C. que les Maris ont grande part à tous les torts qu'on donne aux femmes.

AUTRE.

*Par Mr de S. P***.*

ON ne ſe contraint point dans ſa maiſon ; cela fait qu'on l'aime.

On ne ſe contraint point avec ſa femme, cela fait qu'on ne peut pas l'aimer long-temps, car en ne nous contraignant point nous

laiſſons voir nos défauts, ceux qui les voyent nous mepriſent, & nous haïſſons bien-toſt ceux qui nous mepriſent.

Voilà tout ce qu'on m'a envoyé ſur la premiere queſtion propoſée. On n'a rien répondu ſur la ſeconde; mais on ne pouvoit pas manquer de faire attention ſur la troiſiéme.

QUESTION POETIQUE.

On a demandé sous quelle figure Diane paroist plus aimable, ou lorsque sous un habit d'Amasone elle chasse avec ses Nymphes dans les bois de Marly, ou lorsque là haut au milieu des étoiles elle reçoit quelques rayons du Soleil dont elle prend plaisir à gratifier les humains ?

Une des Nymphes de cette Diane, qui a reçu d'elle depuis peu quelque grace, m'a envoyé ce Remerciement en Vers.

REMERCIEMENT A DIANE.

*Par Mᵉ D***.*

DIane m'a fait une grace,
D'un air si gracieux, que la
grace il surpasse.
Tres-humbles graces je luy
rends;

Toutes ſes graces je reſſents,
Et toutes ſes graces j'admire.
Grace en ſon air majeſtueux
Grace à prendre part à nos
Jeux.
Grace à penſer & grace à
dire
Ce qu'avec tant de grace on ne
pourroit écrire
Graces brillantes dans ſes
yeux
Graces qui vont au cœur des
Dieux
Grace à ſe faire aimer, grace
à ſe faire craindre
Graces à comparer puiſqu'on
ne les peut peindre,

Des trois Graces, sœurs des Amours

Je compose une Grace & ce tout luy ressemble.
Par ses graces enfin l'on peut compter ses jours.
Grace au Ciel d'avoir mis tant de graces ensemble.

NOUVELLE QUESTION.

En quoy sont differentes la jalousie d'un Mary, & la jalousie d'un Amant.

Je ne donne qu'une Question ce mois-cy, parce qu'on n'auroit pas le loisir d'y repondre avant le premier Mercure que je donneray au commencement du mois de Decembre. Si quelqu'un a composé quelque chose sur les Questions precedentes, je le recevray encore avec plaisir, car pour donner le temps de faire de petits Ouvrages sur les Que-

ſtions, j'en repeteray toû-jours quelques-unes du mois precedent pour joindre à celles du mois preſent, par exemple, ce que j'ay déja ſur la Queſtion ſuivante, je le joindray à ce qu'on m'envoyera pour le mois ſuivant.

QUESTION MORALE.

On demande ſi la belle Galanterie, c'eſt-à-dire celle qui a un but legitime, eſt plus

utile que nuisible aux loix de la societé civile.

Le 15. Septembre Mr le Marquis d'Argence presta serment entre les mains du Roy pour la Charge de Lieutenant de Roy de Bourgogne au departement de l'Auxois, Autunois, & Auxerrois, vacante par le déceds de Mr de Creancé son Beau-pere.

La Maison d'Argence est tres ancienne. Hugues Tison d'Argence fit en

1226. une échange de la Terre de Dirac, qui eſt encore dans cette Famille, avec une Ducheſſe de Guienne, & Conteſſe d'Angoumois qui fut depuis Reine d'Angleterre. Cette Princeſſe donna la Terre de Dirac en échange du Chaſteau de Toulure & ſes dependances dont les Comtes d'Angoumois firent depuis leur lieu de plaiſance. Paſquier dans ſa recherche de la France, dit que la Riviere qui prend ſa ſource dans cette Terre

Terre, & qui porte auſſi le nom de *Toulure*, eſt couverte de Signes, pavée de Truites, bordée d'Ecreviſſes, & lardée d'Anguilles.

François Watel, cinquiéme General de la Miſſion de S. Lazare, mourut le 3. Octobre âgé de 63. ans.

Le Pere Nicolas Sarrebource, Bibliothequaire de l'Abbaye de Ste. Genevieve du Mont, mourut le 9. Octobre âgé de 63. ans.

Mr Phelyppeaux, fils

de Mr Phelyppeaux Conſeiller d'Etat ordinaire, & Intendant de Paris, a épousé Mlle Voiſin de S. Paul fille de Mr Voiſin de S. Paul, Preſident au Parlement de Roüen. Le nouvel Epoux eſt Neveu de Monſieur le Chancelier.

Helene Gillot, Veuve de Pierre, Ferand, Seigneur ce Janvry Conſeiller au Parlement, mourut le 23. Octobre âgée de 83. ans. Elle eſtoit Mere d'Helene Ferrand qui épouſa en 1677. Loüis Fou-

cault, Marquis de S. Germain Beaupré, Gouverneur & Lieutenant General de la Province de la Marche.

Mr Bontemps, premier Valet de Chambre du Roy, eut le 20. Octobre l'agrement de la Charge de Capitaine des Chasses de la Garenne du Louvre, avec un Brevet de retenuë de vingt mille Ecus.

Je ne manqueray pas dans la suite de donner les Noms de ceux qui

auront deviné les Enigmes; mais tout le monde a deviné celle-cy. J'en aurois trop à mettre, & j'ay mesme un pretexte pour m'en dispenser. Car quoyque tout le monde ait deviné le mot qui est *la Langue*, personne n'a deviné l'Enigme toute entiere; j'avois mis pour ainsi dire, une Enigme dans l'Enig-

me. C'eſt aprés ce Vers,

De Calvin en public j'ay
ſoutenu l'erreur.

que j'ay placé exprés pour obſcurcir les ſuivants ; car on a pris *le ſçavant Compoſiteur* pour un Hereſiarque, & ce n'eſt qu'un Cuiſinier.

Lorſqu'un ſçavant Compoſiteur
Du feu d'Enfer bravant la rage

LE MERCURE

A fait pour me flater un dangereux ouvrage
J'en suis Juge décisif,
Mon sentiment primitif
N'est point sujet à disputе.

ENIGME.

ON peut en plaisantant m'appeller une Ville.
Joüons donc sur ce mot,
puisque plus de cent mille,

Hommes, Femmes, Garçons, Filles, Vieillards, Enfants,
Pendant le cours d'un an se font mes habitants.
Chez moy bravoure ni Noblesse,
Vertus, ni talents ni richesse,
Ne donnent point la primauté.
Le plus ancien Bourgeois la prend d'autorité.
Hors de mes murs, & par prudence

MERCURE

Mon Gouverneur tient
sa seance,
Et soûmis à tous mes
Bourgeois,
Aux bestes seulement il
peut donner des loix.
Bestes qu'on met dehors
pour estre plus utiles,
Hommes en mouvement,
& pourtant immobiles,
Changeant de lieu sans en
changer,
N'y demandent qu'à de-
loger.

Et sortant la nuit par
Cohortes,
Ils vont dormir hors de
mes portes,
Et viennent le jour plu-
sieurs fois
Se mettre à couvert sous
mes toits.
Mais me dira bientost un
Devineur habile
L'Enigme à deviner me
paroist trop facile.
Voicy le mot, je l'ay trou-
vé,

Cette Ville, c'eſt un Caffé.
Peut-eſtre ; dans Paris il
en eſt bien plus d'une,
On y prend en public une
liqueur commune.
Les Habitants y ſont ci-
ſifs,
Grands Diſputeurs &
déciſifs ;
Mais hors de la diſpute,
ils ſont humains,
affables,
Et s'ils debitoient moins
de fables,

Ils seroient grands Histo-
riens.
C'est un Caffé sans doute,
à ce mot je reviens,
Et de peur qu'on ne le de-
vine,
Je le dis franchement, cet-
te franchise est fine;
Car qui peut me croire as-
sez sot
Pour dire en mesme temps
& l'Enigme & le mot.

Autre Enigme cour-
te & facile pour ceux

qui n'ont pas le loisir
de lire ni de deviner.

JE contiens celuy qui
porte
Celle qui contient celuy.
Dont la structure peu forte
Porte pourtant dés au-
jourd'huy
Celle qui contient celuy
Qui portera plus loin
qu'aucun Mousquet
ne porte.

Extrait d'une Lettre d'Arranda du 31. Septembre.

DOm Joseph Vallejo, Colonel de Cavalerie, qui avoit esté detaché pour incommoder les Ennemis, ayant esté informé que le General Wetzel, qui commande les Troupes de l'Electeur Palatin marchoit vers l'Aragon avec un Colonel & une escorte de deux cens Chevaux, marcha le 30. dans le dessein de les combattre. Il les joignit à Vaidés à deux lieues d'icy, où il

les attaqua si vivement que malgré la grande resistance qu'ils firent, ils furent entierement défaits. Plus de cinquante furent tuez, & soixante faits prisonniers avec un Capitaine & un autre Officier, & on prit tous les Equipages du General dans lesquels on trouva plus de trois mille Pistoles en or, & beaucoup de Vaisselle d'Argent; le tout fut pillé. Ce General & le Colonel avec le reste de leurs Cavaliers, se sauverent à Siguença où les Ennemis avoient 200. Fantassins

mais ne s'y croyant pas en ſeureté, par la crainte qu'ils avoient des habitans, demanderent à capituler. On leur accorda un paſſeport qu'ils demanderent pour quatorze perſonnes. Aprés cette action qui ne couſta que quelques Cavaliers à Mr de Vallejo, il envoya icy les priſonniers, & marcha le lendemain à Guadalara afin de pouvoir obſerver les Ennemis de plus prés.

LE trois Octobre le Roy d'Eſpagne, & Monſieur de Vendoſme arrive-

rent à Tordesillas sur le Duero pour aller se mettre à la teste de l'Armée qui estoit à Salamanque, & qui devoit estre jointe par les Garnisons de Pampelune, de Jaca en Aragon, de Fontarabie, de S. Sebastien & du Passage, ces Garnisons devant estre relevées par d'autres Troupes, sçavoir celles de Pampelune & de Jaca; par trois Regiments tirez de Bayone, & celles de S. Sebastien, de Fontarabie & du Passage par de nouvelles

Troupes que les Eſtats de Biſcaye, d'Alava & de Guipuſcoa doivent lever & entretenir à leurs dépens.

Des Lettres de Madrid du 4. portent que l'Archiduc n'y eſtoit entré que le 28. Septembre; qu'il eſtoit precedé par le Regiment de Cavalerie de Galvés, & accompagné de ſes Gardes; qu'il entra par la ruë d'Alcala & qu'il continua ſa marche par la Grande ruë juſqu'à la Porte de Guadalaxara, qu'il alla à

l'Eglise de Noſtre-Dame d'Atocha où il entendit la Meſſe ; qu'il alla enſuite, ſans entrer au Palais ; à la Maiſon de Campagne de Mr le Comte d'Aguilar & de-là au Pardo où il eſtoit encore le 4. qu'une partie eſtoit dans le Voiſinage, & l'autre le long de la Riviere de Xarama ; qu'elle n'eſtoit compoſée que de 14000. hommes de Troupes reglées & d'environ 2500. Miqueleſts ou Bandits qui faiſoient de grands deſordres, ayant pillé plu-

ſieurs Villages aux environs du Pardo, & commis pluſieurs Sacrileges dans les Egliſes en emportant les Vaſes Sacrez & en jettant les hoſties conſacrées par terre ; que les Curez qui avoient eſté en demander juſtice au Comte de Staremberg avoient eu pour reponſe, qu'il ne pouvoit empeſcher ces deſordres, faute d'argent dequoy payer les Troupes ; que la Ville de Madrid n'eſtoit gouvernée que par les Alcaldes; que les Gene-

raux avoient reglé la contribution à quarente deux mille Ecus par mois, & qu'on en avoit fait le premier payement d'un Magasin de farine que la Reine avoit ordonné de jetter parce q'uelle estoit gastée, & de laquelle neanmoins les Ennemis faisoient faire du pain pour leurs Troupes ; qu'ils tiroient des contributions en grains des autres lieux, ce qui n'empeschoit pas que le pain ne fust beaucoup plus cher à Madrid qu'à l'ordinaire.

Voicy ce que porte une letre de Madrid. *Malgré cette cherté du pain le peuple n'a point voulu ramasser l'Argent que l'Archiduc a fait jetter dans les rues, & ce mesme peuple ordinairement amateur des Spectacles se renferma dans le temps des Illuminations, & assomma quelques Comediens qui avoient joüé dans un des Fauxbourgs un Prologue de rejoüissance, & mesme que le Poëte qui l'avoit composé, avoit aussi esté trouvé mort le lendemain dans la ruë.*

LE Roy d'Espagne arriva à Salamanque le 5. avec Monsieur de Vendosme, où ils ne demeurerent qu'un jour parce que l'Armée continuoit de marcher vers Placentia quoyque toutes les Troupes n'eussent pas encore joint. Elle trouvoit par tout une grande abondance de vivres & de fourages, & il arrivoit ous les jours des Recruës & des Corps de Troupes tirées de divers endroits.

Les Regiments de Caſtille & de Madrid paſſerent le 15. en revûë devant ſa Majeſté Catholique qui les trouva complets & en tres bon eſtat. On a diſtribué des Officiers François qui eſtoient ſans employ, dans les Regiments où il en manquoit. L'Eſtramadure a donné des Chevaux de remonte pour la Cavalerie, & il y avoit quarente pieces de Canon en eſtat de marcher.

On a mis la Cavalerie en quartier de rafraichiſ-

lement en attendant la jonction du reſte des Troupes, à l'exception de neuf cens Chevaux qui ont eſté detachez vers Talavera de la Reyna, pour mieux obſerver les mouvements des Ennemis. Les Dragons, commandez par Mr le Comte Mahoni ſont allez à Oropeza en deça de Talavera; toute l'Infanterie partit le 17. pour aller camper à Caſa Tejada à huit lieues de Placentia.

Un détachement de la Garniſon de Pampelune, joint

joint par un bon nombre d'habitans armez ayant passé l'Ebre s'est emparé de la Ville de Corella où les Ennemis avoient des Troupes, entre Calahorra & Tudela, & a fait la Garnison prisonniere. Plusieurs Maisons de mal intentionnez ont esté pillées, entr'autres celle du nommé Ferrer qui a esté aussi rasée parce que son Fils estoit à teste de la Garnison.

Copie d'une Lettre écrite de Vittoria du 21. *Octobre.*

JE reçois une lettre de D. Henriquez de Cavaillas Capitaine au Regiment de Tolede qui n'a point quitté le Roy depuis sa sortie de Madrid. Il me marque que depuis l'arrivée de S. M. C. à Placentia les Troupes estoient campées entre Coria & Almara ; que Mr de Vendosme estant entré dans cette

derniere Place avec un gros detachement en avoit fait rompre le Pont le 14. & que ce General ayant ensuite marché le long du Tage pour reconnoistre la disposition de l'Armée de l'Archiduc dans la Castille, il s'avança jusquà une lieuë d'Oropesa où il fut attaqué par 500. Cavaliers Alemans embusquez qui le prirent par derriere & crurent pouvoir l'envelopper. Son detachement n'estoit que de 260. Cavaliers avec lesquels il fit une

si vigoureuse deffense qu'il mit les ennemis en fuite, en tua ou blessa plus de 100. & en prit 42. qui ont esté amenez hier icy. Il dit que l'Archiduc ne paroist plus avoir le dessein de faire la jonction des Troupes de Portugal depuis que 8000. hommes de ses troupes qui s'estoient avancez vers Albuquerque avoient retourné sur leurs pas à l'approche de l'Armée Espagnole. Mr de Vendosme alla encore hier reconnoistre l'Armée Ennemie qui a

remonté le Tage. Mr le Marquis de Bay tient les Portugais dans le respect. On amena hier au Camp 22. Miquelets qui couroient les Montagnes de Tolede dont quelques-uns assurent que l'Archiduc meditoit sa retraitte dans l'Arragon. Nous attendons le reste de l'Artillerie avec les munitions & les provisions de bouche pour 8. jours qui seront prestes au plus tard le 18. aprés quoy nous marcherons aux Ennemis qui desolent la Castille par

leurs vexations. On nous écrit icy de la frontiere de Navarre que les Ennemis retirent les petites garnisons qui sont sur la Frontiere d'Arragon dont ils forment un Corps à Saragosse avec lequel ils prétendent assurer le passage de cette Province par la Castille.

Extrait d'une autre Lettre de Vittoria.

LE Roy d'Espagne a devancé huit mille Portugais

de 24. heures, & s'eſt em-
paré du Pont d'Almaraz. On
croyoit qu'il eſtoit impoſſible de
les prevenir & on a admiré
la diligence que ſa M. C. &
Mr de Vendoſme ont fait
ainſi que Mr le Marquis de
Bay qui les a enſuite con-
traints de ſe retirer. L'Archi-
duc eſt fort embarraſſé pour ſe
retirer n'ayant que quinze
mille hommes dont trois mille
ſont malades. Il ravage les
Maiſons & Chaſteaux des
Grands & bruſle beaucoup
de Villages aux environs de
Madrid. On a ſurpris une

lettre de l'Archiduchesse à Madame sa Mere par laquelle elle luy mande que les affaires du Roy son Mary, vont si mal que si cela continuë elle apprehende que les Catalans ne prennent des resolutions violentes.

L'Armée Espagnole est presentement de vingt deux mille hommes effectifs. Le Roy cherche à donner Bataille ; mais Monsieur de Vendosme le retient, le supplliant de temporiser en attendant Mr le Duc de Noailles. La Ville de Cadiz a vingt quatre Bataillons,

taillons, & a offert au Roy d'Eſpagne de luy en envoyer ce qu'il luy plairoit. Sa Majeſté a temoigné qu'il eſtoit neceſſaire qu'ils reſtaſſent, & qu'elle eſtoit trés ſatisfaite d'ailleurs de leur bonne volonté.

A Vittoria le 23. Octobre.

L'Armée du Roy d'Eſpagne eſt preſentement composée de douze mille hommes de pied & de ſept mille chevaux ; & ce nombre eſt effectif ; le

Roy attend encore deux mille chevaux dans peu de jours, de sorte qu'il sera bien plus fort en Cavalerie que ses Ennemis. l'Argent n'a point manqué jusqu'à present, & l'on ne sçauroit pousser plus loin la fidelité que le font tous les peuples d'Espagne. Le Royaume de Murcie a pris les Armes dans la resolution de se bien deffendre si les Ennemis viennent l'attaquer, celuy de Valence en a fait autant. Il court un bruit depuis hier midy

que les Ennemis feignant d'envoyer un detachement à Tolede se retirent veritablement ce qui est fort naturel à croire s'il est vray que les Portugais se soient retirez comme on le publie. La Province de Biscaye vient de donner 5000. pistoles à la Reine ; Il vient de tems en tems de pareils petits secours icy aussi bien qu'à l'Armée du Roy d'Espagne.

Quelques traitres avoient tramé une conspiration à Tortose ; mais elle a esté

decouverte, & les auteurs ont été pris & arrestez. Un autre traitre avoit livré aux Ennemis la Ville de Xerés de los Cavalleros vers la Frontiere de l'Alentejo, mais il n'en ont pas profité s'en estant retirez aprés avoir neanmoins fait sauter quelques fortifications & bruslé quelques munitions. On vient de recevoir nouvelle que les Ennemis marchent à S. Pozuelo qui est sur le chemin de Tolede; c'est aussi celuy d'Aragon & de Valence. On ne

ſçait point lequel ils prendront. La teſte de l Armée du Roy d'Eſpagne eſt à Talavera de la Reina à 22. lieuës de Madrid. On dit meſme que le Colonel Vallejo eſt à Alcala. Nous ſommes icy dans un tres-vilain pays entouré de montagnes ; mais qui eſt bon pour la ſeureté de la Reine.

A Vittoria le 30. Octobre.

L'*Etat des affaires d'Eſpagne n'eſt pas auſſi mauvais*

que vous l'avez pu croire. Les Ennemis ſont toûjours campez aux environs de Madrid. L'Archiduc eſt au Pardo. Les Villages ſont pillez & bruſlez juſqu'aux Egliſes où les Anglois & les Holandois font des impietez & des ſacrileges abominables. Les Maiſons de tous les François & de tous ceux qui ont ſuivi la Cour ont eſté pillées à Madrid, & la noſtre par conſequent, eſt du nombre. Les François ont eu ordre de ſortir de cette Ville dans 24. heures ſous peine de la vie, & les Dames

qui ſont reſtées à Madrid, ordre d'aller à Tolede ; la plus part ont déja obey, & les autres ſe diſpoſent à le faire. Elles ſont prés de 60. dans le cas. On ne ſçait quelle peut eſtre l'intention de l'Archiduc, à moins qu'il ne croye engager par-là les Maris qui ſont auprés du Roy & de la Reine d'aller trouver leurs femmes. On y a ordonné encore à tous ceux qui ont des Armes, de les porter à la Caza del Campo ; *on craint que ce ne ſoit dans la vuë de faire un pillage general en ſortant de cette*

Capitale. Mr le Marquis de Manſera, qui ayant prés de cent ans, n'avoit pas pu ſuivre le Roy, quelque bonne envie qu'il en euſt, eſtant reſté à Madrid, le General Stanhope l'alla voir pour l'exhorter d'aller ſe mettre aux pieds du Roy Carlos tercero. *Il luy répondit* qu'il pouvoit le mettre aux pieds de l'Archiduc d'Autriche, *terme dont ſe ſervent les Eſpagnols pour dire aſſurer de leurs reſpects;* qu'il l'honoroit comme un grand Prince; qu'il pouvoit luy dire de ſa part,

qu'il n'avoit qu'un Dieu, une Loy & un Roy ; que son Dieu & sa Loy luy estoient connus ; *que* pour son Roy, s'il ignoroit qui il estoit, il luy apprenoit que c'estoit Philippe V. de Bourbon legitime Roy d'Espagne, a qui il avoit presté le serment de fidelité ; *qu'il* ne vouloit pas que le peu de jours qu'il avoit à vivre, fussent tachez de l'infamie de luy estre parjure ; *que* c'estoit là tout ce qu'il pouvoit dire de sa part à l'Archiduc. *Il finit*

ſon diſcours, en diſant qu'il eſtoit las d'eſtre debout, *& qu'*il s'alloit coucher. *De-là le General Stanhope fut chez Mr le Marquis de Frezno, qui luy répondit en ſubſtance la meſme choſe, ajouſtant que* l'Archiduc eſtoit maiſtre de le traitter comme priſonnier ; mais que ſans ſon grand âge & ſes infirmitez qui l'avoient mis hors d'eſtat de ſuivre ſon Roy, il ne l'auroit pas trouvé à Madrid.

Monſieur de Vendoſme eſt charmé de la fidelité des peu-

ples. Elle va delà de tout ce que l'on en peut dire. Je ne vous en citeray qu'un exemple qui vous fera juger du reste. Les Ennemis ayant ordonné dans un Village prés de Madrid qu'on criaſt vivat Carlos tercero, *les habitants crierent* vivat Felippé Quinto. *On les menaça du feu ; ils crierent encore plus fort ; on mit le feu à leurs Maiſons ; ils s'aſſemblerent, & danſerent autour des flames juſqu'à ce que tout fuſt reduit en cendres, diſant que c'eſtoient leurs illuminations & leurs feux de joye*

qu'ils faisoient par avance pour le retour de leur Roy à Madrid. Ce détail, & les réponses de Mr de Mansera & de Mr de Frezno au General Stanhope ont esté envoyées à la Reine dans ces mesmes termes.

Le Roy est tousjours depuis le 19. à Casa Tejada, son Armée en quartier, qui se peut assembler en deux jours à trois lieuës de-là. Mr de Vallejo est avec un détachement entre Segovie & Madrid; Mr de Bragamonte avec 500. Chevaux, à Torre Lodana

prés l'Escurial ; Mr Mahoni, avec les Dragons de l'Armée à Calçada d'Oropeza ; & Mr Lancéroti avec un autre détachement, à Talavera de la Reyna. On est informé par ces Officiers Generaux, de tout ce que font les Ennemis, les paysans ayant un grand soin de les en instruire, & les Ennemis sont si peu informez de ce qui nous regarde, que dans des lettres qu'on leur a surpris ces derniers jours, leurs Generaux demandoient s'il estoit vray que Mr de Vendosme eust joint Philippe V.

On prend la pluſpart de leurs Courriers, ce qui nous eſt tres-utile pour ſçavoir l'eſtat où ils ſont, & qu'elles ſont leurs intentions : le ſilence des payſans à leur égard, & le peu d'avis qu'on leur donne, ont fait dire icy, que le ſecours de France qui vient joindre Mr de Noailles en Catalogne, aura joint avant qu'ils ſçachent qu'il ſoit party de Dauphiné.

IL y d'autres Lettres qui portent que Mr de Vendoſme avoit détaché 4000.

Chevaux ſur les ailes de l'Armée de l'Archiduc ; qu'il avoit plus de ſeize cens priſonners ; que les Ennemis ayant fait une deſcente ſur les Coſtes du Royaume de Valence, Mr Gaëtano les avoit repouſſez avec les Troupes de Murcie, & qu'il y en avoit eu quatre cens de pris ou de tuez.

Suite du siege d'Aire.

Au Camp devant Aire le 1. Novembre.

LE *Prince Eugene & Mylord Duc croyoient que la Place ne dureroit que jusqu'au* 1. *Novembre, & se plaignent fort de l'attaque du P. D. qui nous fait perdre bien du monde. Les Assiegez nous ont donné deux fois de l'eau dans nos Logements, que nous avons dans le chemin couvert. La premiere fois nous avons eu*

en 160. *Grenadiers noyez & la ſeconde* 40. *Nous avions cru nous pouvoir paſſer de la Demi-Lune ; mais nous trouvons que nous ſommes obligez de la prendre ce qui demande encore bien du temps. Cette attaque va ſi mal que nous allons continuer celle de la gauche que nous avions abandonnée. Nous ſommes maiſtres du chemin couvert depuis deux jours que nous avons gagné à la ſappe ; nous n'avons pas une piece de Canon qui tire, & les Aſſiegez au contraire ont mis* 20. *pieces en batterie, &*

nous ont en une matinée rasé nostre Tranchée de la droite qui n'estoit que de fascines parce qu'on ne peut lever de terre à cause des eaux. Nous sommes obligez d'aller tout à découvert en cet endroit où l'on nous tuë beaucoup de monde. On ne sçait plus quand nous serons maistres de cette place; les uns disent le 12. *les autres le* 15. *voila une rude Campagne.*

Deux cens Maistres ont esté hier pour marquer un Camp de 1200. *hommes à Haubourdin à deux lieuës*

de Lille. Quatre de vos Partis en ayant esté informez, se sont joints ensemble & les ont esté attaquer. Ils en ont tué soixante, & un Lieutenant Colonel qui commandoit le detachement.

Du Camp devant Aire le 3. Novembre.

LE 31. Octobre à l'attaque de la droite, nous donnasmes un assaut à la Demi-Lune où nous entrasmes, & d'où nous fusmes repoussez avec perte de

4. à 500. hommes. La nuit du 1. au 2. nous l'attaquasmes de nouveau, & nous y entrasmes encore ; mais les François ayant fait semblant de s'enfuir, rebrousserent en mesme temps chemin, & tomberent sur nous avec sept Bataillons, & nous ont chassé la Bayonnette au bout du Fusil, ainsi que la premiere fois. Vous jugez bien que tout cela ne se fait pas sans une grosse perte de nostre part.

Les sentiments sont pre-

fentement bien differents de ceux que l'on tenoit il y a quelque temps, puiſque l'on apprehende que nous ne ſoyons obligez de reſter encore tout ce mois devant cette Place. Il fait un temps affreux, & l'on a ordonné de faire de nouveaux chemins juſqu'à Merville, au travers des Jardins.

AVIS.

Vous n'aurez point de Supplement, parce que le Mercure de No-

vembre que je donne-
ray au premier Decem-
bre, ſuivra de ſi prés
celuy-cy qu'il pourra
luy ſervir de Supple-
ment. J'y ay rejetté
tout ce que j'avois de
trop pour remplir les
vuides qu'il y auroit
eu dans ce Volume im-
promptu que je feray
en dix ou douze jours,
pour pouvoir eſtablir
un jour fixe pour mes

Mercures que je donneray regulierement le premier jour de chaque mois.

FIN.

ERRATA.

Page 69. *ligne* 12. deliberé, *lisez* mis.

Page 70. *ligne* 7. estimoit, *lisez* obstinoit.

Page 200. *ligne* 3. Lucey, *lisez* Leucey.

Page 204. *derniere ligne* AG.
liſez AUG.

Page 238. *ligne* 8. appellent, *liſez* appelle.

Page 257. *ligne* 3. mon gloire, *liſez* mon Eſprit.

TABLE.

Preface, Conte de l'Asne. 3
Extrait d'un Procez qui se pour-
suit au Conseil. 12
Nouvelles. 21
Siege de Bethune. 30
Morts, Mariages, &c. 31
Siege de S. Venant. 40
Apollon, & l'Amour, Dialo-
gue. 47
Réponse de Cloris. 55
Conseil qu'on donne à l'Autheur.
57
Chapitre où l'Autheur voudroit
bien réjouir. 67
Lettre critique d'un Maistre de

de Paulme. 73
Siege d'Aire. 77
Relation de l'Affaire de vive S. Eloy. 86
Le Prince Charles de Lorraine eſleu Coadjuteur de Treves. 97
Avis donné à l'Autheur, &c. 100
Chanſon Anacreontique. 113
Suite des Nouvelles d'Eſpagne. 116
Suite du ſiege d'Aire. 134
Combat de l'Amour & du Reſpect. 143
Bouts Rimez. 145
L'Agioteur dupé. 147
Bouts Rimez. 183
Liſte des Troupes qui ont paſſé en Rouſſillon. 189

Lettre du P. l'E. J. 194
Me de Belzunce, benite Abbesse du Ronceray. 211
Chansons. 219
Reception de Mr le Lieutenant Civil. 239
Mort. 246
Mr l'Evesque de Metz prend seance à l'Académie Françoise. 251
Nouveau Bouclier. 259
Morts, &c. 271
Bouts Rimez. 277
Nouveaux Bouts Rimez, Stances. 281
Questions & Réponses. 284
Nouvelle Question. 300
Prestation de Serment. 303
Morts, &c. 305
Enigmes. 307

Suite des Nouvelles d'Eſpagne.

317
Suite du ſiege d'Aire. 352
Avis. 357

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les gens tenants nos Cours de Parlements, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Ayant choiſi Nôtre tres-cher, & bien amé CHARLES DU FRESNY, Sieur de Riviere, Nôtre Valet de Chambre ordinaire ; pour continuer de faire le Recuëil de pluſieurs nouvelles, Relations, & Hiſtoires ; & le faire imprimer ſous le titre de Mercure Galant ; il Nous a trés-humblement fait ſupplier de lui vouloir accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires. A CES CAUSES Nous lui avons permis & permettons, par ces Preſentes, de faire Imprimer le Livre intitulé LE MERCURE GALANT, *Contenant pluſieurs Nouvelles, Relations, Hiſtoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, & qu'on a coutûme d'y mettre depuis trente ans*, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui ſemblera, par tel Imprimeur & Libraire qu'il voudra choiſir,

& de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de trois années consecutives à compter du jour de la datte des Presentes ; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'Impressions Etrangeres en aucun lieu de nôtre obéissance, & à tous Imprimeurs, Libraires, & Colporteurs, & tous autres de faire Imprimer, vendre, & débiter, & contrefaire ledit Livre, ni Graver aucunes Planches servant à l'ornement d'icelui, ni même de le donner à lire pendant ledit temps sous quelque pretexte que ce soit, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits ; de six mil livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, un tiers au Dénonciateur, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens dommages & interests à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Regîstre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois du jour & datte d'icelles ; que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, & ce conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exem-

ires dans nôtre Bibliotheque publique ;
dans celle de nôtre Château du Louvre,
un dans celle de nôtre trés-cher & féal
evalier Chancelier de France, le Sieur
HELIPPEAUX, Comte de Pontchar-
in, Commandeur de nos Ordres, le tout
peine de nullité desdites Presentes, du
ntenu desquelles, Vous MANDONS, &
oignons de faire joüir & user ledit sieur
posant, ou ses ayant cause, pleinement
paisiblement sans souffrir qu'il leur soit
isé aucun trouble, ou empêchement.
ulons qu'à la copie des Presentes qui se-
Imprimée au commencement, ou à la
dudit Livre, soit tenuë pour bien, &
ément signifiée, & qu'aux Copies col-
onnées par l'un de nos amez & feaux
nseillers & Secretaires foy soit ajoûtée
mme à l'original. Commandons au Pre-
er nôtre Huissier ou Sergent de faire pour
xecution des Presentes tous Actes requis,
necessaires sans autres permissions, no-
ostant Clameur de Haro, Chartre Nor-
nde, & Lettres à ce contraires : CAR
est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles
trente-uniéme jour d'Août, l'an de grace
l sept cent dix, & de nôtre Regne le soi-
nte huit. Par le Roy en son Conseil. *Si-*
é, DE VANOLLES.

Registré sur le Registre num. 3. *de la*
mmunauté des Imprimeurs & Libraires

de Paris, page 63. num. 36. *conformément aux Reglements, & notamment à l'Arrest du* 13. *Août* 1703. *A Paris, ce* 2. *Septembre* 1710. Signé, P. DE LAUNAY, *Syndic.*



31 - 36 37 38 - 40.

42 - 46.

246 - 231

271 - 272

303 - 307

310

